

SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

# CYBER VIOLENCES CHEZ LES JEUNES



UNE SAÉ POUR LE SECONDAIRE OFFERTE  
PAR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION  
**#STOPLESCYBERVIOLENCES**

# REMERCIEMENTS

Une initiative financée par

Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec



Produite avec la participation de



Fonds  
TELUS

Réalisée par

JURIPOP



LA RUELLE

L'HISTOIRE DERRIÈRE L'HISTOIRE

## RECHERCHE ET RÉDACTION :

Inês Lopes, Ph. D., psychologue et conceptrice pédagogique

## RECHERCHE ET RÉDACTION JURIDIQUE – ÉQUIPE JURIPOP :

Arij Riahi, avocate; Marie-Maude R. Beauvais, avocate; Laurence Cods, étudiante en droit; Gabrielle Dempster-Larochelle, étudiante en droit

## SOUTIEN À LA RECHERCHE :

Léa Clermont-Dion, Valérie Beauquier, Kharoll-Ann Souffrant, Rosa Pires, Marie-Laure Daxhelet et Fanny Patry

## CAPSULES VIDÉO ÉDUCATIVES JEUNESSE :

**Recherche et scénarisation :** Inês Lopes, Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist

**Réalisation :** Léa Clermont-Dion et Gianluca Della Montagna

**Animation :** Léa Clermont-Dion

**Caméra et son :** Samuel Trudelle

**Téléprompteur :** Marie-Joëlle Gariépy

**Maquillage :** Sophie Parrot

**Montage :** Gianluca Della Montagna

**Production :** Eric Ruel et Guylaine Maroist

**Révision juridique :** Arij Riahi, Marie-Maude R. Beauvais et Myla François, avocates à Juripop

## COMITÉ CONSULTATIF ET DE RELECTURE :

**Léa Clermont-Dion :** Coréalisatrice de *Backlash : la misogynie à l'ère numérique*, doctorante en science politique à l'Université Laval et conférencière

**Guylaine Maroist :** Coréalisatrice et coproductrice de *Backlash : la misogynie à l'ère numérique*

**Arij Riahi :** Avocate à Juripop

**Marie-Maude R. Beauvais :** Avocate à Juripop

**Eric Fusinato :** Enseignant d'éthique et culture religieuse, école secondaire Honoré-Mercier, Montréal

**Stéphanie Lessard-Bérubé :** Documentariste d'intervention sociale

**Maria-José Raposo :** Directrice du Centre d'aide à la Famille

**Kharoll-Ann Souffrant :** Étudiante au doctorat en service social à l'Université d'Ottawa, travailleuse sociale et conférencière

**Rosa Pires :** Politologue, M.A., chargée de cours à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia

## RÉVISION LINGUISTIQUE :

Valérie Palacio-Quintin

## CHARGÉ DE CONCEPTION :

Eric Ruel

## DESIGN GRAPHIQUE ET DIRECTION ARTISTIQUE :

Aelys Laforest-Jean

## DATE DE PUBLICATION :

Juin 2021



## À QUI S'ADRESSE CETTE SAÉ

- **Jeunes** de 12 à 17 ans
- **Enseignant.e.s** (Éthique et culture religieuse, français, anglais, arts)
- **Intervenant.e.s** (en psychologie, psychoéducation, travail social, éducation spécialisée, sexologie, etc.)
- **Éducateur.trice.s en milieu communautaire**
- **Parents**

## COMMENT UTILISER CETTE SAÉ

Cette SAÉ a été conçue pour être réalisée pendant **deux ou trois périodes**; adaptez-la selon vos possibilités.

Des **fiches-info** sont fournies en guise de résumés des principales informations pour les élèves et les éducateur.trice.s. Elles pourront être présentées au tableau blanc interactif (TBI).

Des **activités de réinvestissement** sont proposées si vous souhaitez aller plus loin. Nous vous invitons aussi à faire des **projets dans vos milieux** (école et communauté) afin de stimuler l'**engagement** et le **changement**.

## OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE CETTE SAÉ

Les médias numériques ont amené une multitude d'usages bénéfiques, mais également de nouveaux défis.

**Cette SAÉ vise à éduquer les jeunes et à outiller les éducateur.trice.s sur :**

- les différents **types de cyberviolences (en portant une attention particulière à celles faites aux femmes et aux filles en raison de leur nombre supérieur)**
- quelques **causes/facteurs explicatifs**
- les **conséquences** potentielles
- **les lois (infractions criminelles)**
- des **pistes de solutions**
- **les ressources où l'on peut obtenir de l'aide**

**Compétences visées :**

- Réfléchir sur des questions **éthiques**
- Prôner le **dialogue**
- Développer une **citoyenneté numérique** responsable
- Exercer son **jugement critique**
- Développer des **relations interpersonnelles saines** et des **rapports égalitaires**
- Réfléchir et **s'engager** dans le changement

## NOTE

Ce document contient de l'information juridique en vigueur au Québec au moment de sa publication. Son contenu **n'équivaut pas à des conseils juridiques** et ne remplace aucunement les services d'un.e avocat.e. Il en est de même pour les grandes lignes fournies par la psychologue, qui **ne remplacent pas une consultation en psychologie** pour toute situation spécifique qui amènerait ses recommandations propres.

# TABLE DES MATIÈRES



<b>SECTION 1 : CAHIER DE L'ÉDUCATEUR.TRICE</b> .....	5
<b>COURS 1 : « CYBERVIOLENCE... EXPLORONS LES PROBLÈMES »</b> .....	6
Corrigé de la fiche-élèves Questions initiales sur les cyberviolences, conséquences et causes/facteurs explicatifs.....	7
Fiche-info : Les cyberviolences définies.....	9
Fiche-info : Cyberviolences et groupes discriminés.....	10
Fiche-info : Types de cyberviolences.....	11
Fiche-info : Les gens pouvant être impliqués dans les (cyber)violences.....	13
Fiche-info : Conséquences potentielles des cyberviolences .....	14
Fiche-info : Causes/facteurs explicatifs des cyberviolences.....	15
<b>COURS 2 : « CYBERVIOLENCE... CERTAINES PISTES DE SOLUTIONS »</b> .....	16
Des solutions proposées en un acronyme : <b>CYBERESPACE</b> .....	18
<b>SECTION 2 : FICHES-ÉLÈVES À IMPRIMER</b> .....	19
Fiche-élèves – Questions initiales sur les cyberviolences, conséquences et causes/facteurs explicatifs.....	20
Fiche-équipe – Notre campagne de sensibilisation.....	22
Fiches pour les équipes – de l'acronyme <b>CYBERESPACE</b> :	
Connaître les lois : tes droits et tes responsabilités.....	23
<b>Y</b> penser avant de publier.....	28
<b>B</b> ien communiquer.....	29
<b>E</b> motions et conflits à gérer.....	30
<b>R</b> elations saines.....	31
<b>E</b> tre guidé.e par ses valeurs.....	33
<b>S</b> ois à l'affût des leurres et des manipulations.....	34
<b>P</b> révention et cybersécurité.....	35
<b>A</b> ffirmation de soi/Se défendre.....	36
<b>C</b> ode de cyberéthique à mon école.....	37
<b>E</b> ngage-toi!.....	38
Fiche-info : Le violentomètre.....	32
<b>SECTION 3 : RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES</b> .....	39
<b>ACTIVITÉS DE RÉINVESTISSEMENT</b> .....	40
R1 : Lecture d'un article de journal + réflexion écrite.....	40
R2 : Documentaires + oral ou réflexion écrite.....	40
R3 : Œuvre d'art.....	40
R4 : Interprétation d'images.....	41
<b>RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	43
Fiche-info : Cyberviolences... Où obtenir de l'aide.....	44
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	46

# SECTION 1 : CAHIER DE L'ÉDUCATEUR .TRICE



# COURS 1 : « CYBERVIOLENCE... EXPLORONS LES PROBLÈMES »

## ÉTAPES POUR L'ÉDUCATEUR.TRICE :

**Résumé de l'activité** : À l'aide d'une fiche-élèves, on pose des questions initiales pour connaître ce que les élèves savent des cyberviolences, de leurs conséquences potentielles et des causes/facteurs explicatifs (en groupe-classe, en petites équipes ou individuellement). Iels visionnent ensuite une vidéo, puis on fait un retour en groupe-classe pour corriger leurs réponses et élargir leurs concepts.

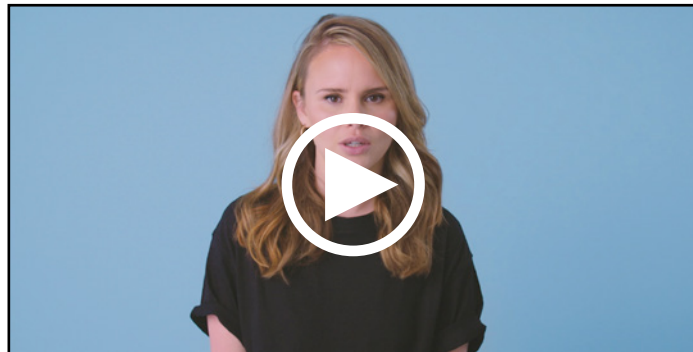
**Durée** : 75 min

**Étape 1 : Questions initiales (en groupe-classe, en petites équipes ou individuellement)** (30 min)

À l'aide de la fiche-élèves *Questions initiales sur les cyberviolences, conséquences et causes/facteurs explicatifs* (p. 15), posez des questions aux élèves.

**Étape 2 : Visionnement de la vidéo « Cyberviolence... explorons les problèmes »** (environ 8 min)

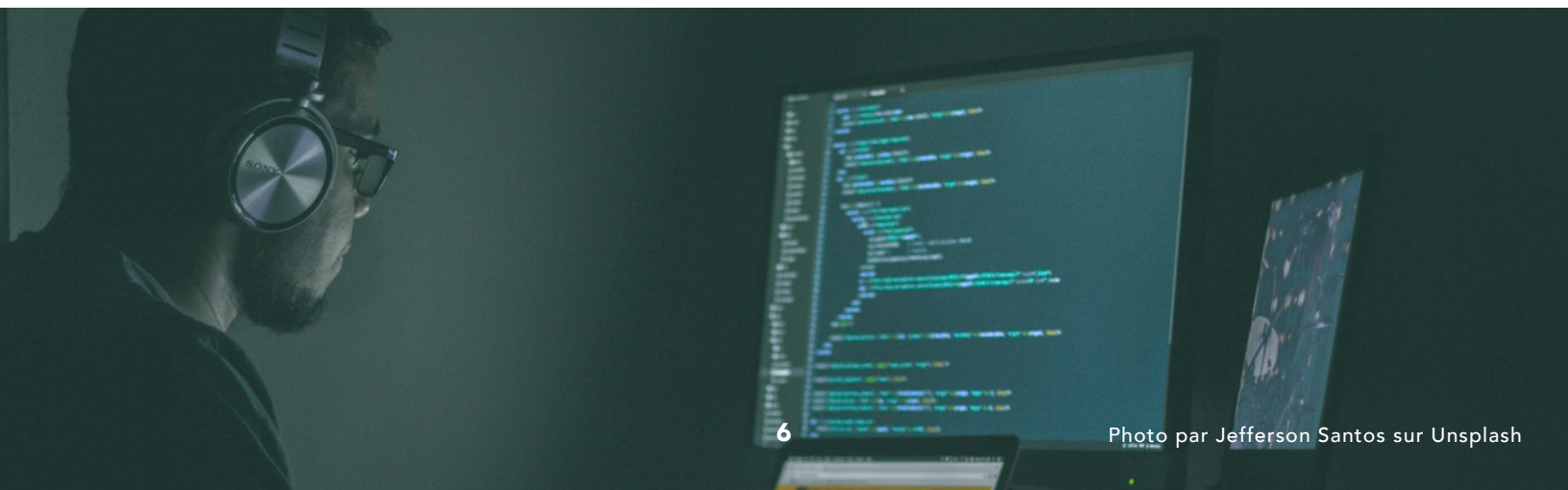
« **CYBERVIOLENCE... EXPLORONS LES PROBLÈMES** » présentée par Léa Clermont-Dion



<https://vimeo.com/laruellefilms/cyberviolenceproblemes>

**Étape 3 : Retour en groupe-classe (corrigé)** (35 min)

Au TBI, résumez les principales conclusions à tirer sur les types de cyberviolences, sur certaines conséquences et sur les causes/facteurs explicatifs (à l'aide des fiches-infos; le corrigé à la p. 7 vous guidera).



# CORRIGÉ DE LA FICHE-ÉLÈVES

## (Questions initiales sur les cyberviolences, conséquences et causes/facteurs explicatifs)



### CYBERVIOLENCES

**Q1 : Si je vous dis le mot « cyberviolence », qu'est-ce qui vous vient en tête ?**

Référez-vous à :

- Fiche-info *Les cyberviolences définies* à la p. 9
- Fiche-info *Types de cyberviolences* aux p. 11-12

### CONSÉQUENCES

**Q2 : Quelles peuvent être certaines conséquences des cyberviolences ?**

Référez-vous à :

- Fiche-info *Conséquences potentielles des cyberviolences* à la p. 14
- Pour des infos plus détaillées sur les impacts juridiques, voir la p. 27

**Q3 : Sur qui les cyberviolences peuvent-elles avoir des conséquences ?**

Référez-vous à :

- Fiche-info *Les gens pouvant être impliqués dans les (cyber)violences* à la p. 13

**Q4 : Croyez-vous que l'auteur.e des cyberviolences cherche à faire vivre ces conséquences de manière intentionnelle ?**

**Parfois oui...** Dans plusieurs cas, l'auteur.e des cyberviolences cherche délibérément à causer du tort (p. ex. faire vivre de la détresse ou de l'insécurité, humilier, briser des amitiés, etc.).

**Parfois non...** Dans d'autres cas, les impacts dépassent l'intention de l'auteur.e, mais n'empêche que les conséquences sont bien réelles (p. ex. l'intention était peut-être de faire rire ou d'obtenir quelque chose, mais ça aura mené à une dépression chez la victime ou à des poursuites judiciaires).

**Q5 : Peut-on à la fois être victime et auteur.e de cyberviolences ?**

Oui :

- Parfois, en se défendant de cyberviolences, certaines personnes en commettent.
- Aussi, certaines personnes en commettent parfois parce qu'elles-mêmes sont en détresse et/ou victimes de cyberviolences.

#### **Q6 : Croyez-vous que les cyberviolences arrivent de façon semblable aux garçons et aux filles ?**

- Tou.te.s peuvent vivre des cyberviolences; personne n'est à l'abri.
- Les femmes et les filles sont par contre plus souvent victimes de cyberviolences. (Voir la section Cyberviolences envers les femmes et les filles à la p. 9)
- Les hommes et les garçons subissent aussi des cyberviolences. C'est important qu'ils demandent de l'aide et trouvent des solutions aussi.
- **L'éducation ou la socialisation stéréotypée des filles et des garçons** y est pour quelque chose. Les messages véhiculés dans les médias aussi. Par exemple, il est malheureusement encore véhiculé à tort « qu'un gars, ça ne pleure pas et ça ne demande pas d'aide! » ou « qu'une fille est supposée laisser le gars décider ou dire oui à toutes ses demandes ». Ce sont des **conditionnements à défaire**. En raison de ces **stéréotypes**, les filles vivent davantage certains problèmes (p. ex. les cyberviolences sexuelles). Quant aux hommes, ils consultent moins lorsqu'ils vivent des difficultés<sup>1</sup>; leurs symptômes dépressifs, comme la tristesse, sont souvent masqués en raison de cette socialisation sexiste<sup>2</sup>. Ils vivent donc plus souvent seuls avec leur détresse et commettent plus de suicides<sup>3</sup>.
- **Aucun genre n'est supérieur à l'autre. Il faut viser une socialisation non sexiste et promouvoir les rapports égalitaires. ÉGALITÉ est le mot-clé.**

#### **Q7 : Croyez-vous que des personnes d'autres groupes discriminés (à part les femmes) vivent plus de cyberviolences ?**

Référez-vous à :

- Fiche-info *Cyberviolences et groupes discriminés* à la p. 10

## **CAUSES/FACTEURS EXPLICATIFS**

#### **Q8 : Selon vous, pourquoi certain.e.s adolescent.e.s ou adultes prennent-ils part à des cyberviolences (raisons/facteurs/causes) ?**

Référez-vous à :

- Fiche-info *Causes/facteurs explicatifs de certaines cyberviolences* à la p. 15 pour des exemples de réponses

Il est important de faire ressortir que les cyberviolences peuvent tirer leur origine de trois sphères de nos vies (raisons individuelles, relationnelles et sociétales). Il importe d'agir sur les trois.

#### **Q9 : Croyez-vous que les jeunes font parfois des choses même s'ils n'en ont pas envie (p. ex. sexter) ? Pourquoi selon vous ?**

Il peut y avoir plusieurs raisons, par exemple : pour faire comme les autres; parce qu'ils croient que c'est ce qui est attendu par l'autre personne; par peur de décevoir; parce qu'ils ne savent pas encore bien s'affirmer; pour « prouver » à l'autre personne qu'ils l'aiment ou qu'ils lui font confiance; pour séduire, etc.

<sup>1</sup>Johnson *et al.*, 2012 dans Ogrodniczuk *et al.*, 2016

<sup>2</sup>Wide *et al.*, 2011 dans Ogrodniczuk *et al.*, 2016

<sup>3</sup>Ladouceur, 2011 dans Ogrodniczuk *et al.*, 2016

# FICHE-INFO : LES CYBERVIOLENCES DÉFINIES

## CYBERVIOLENCES : DÉFINITION

Les cyberviolences peuvent être définies comme des comportements d'agression via les médias numériques (Internet, textos, courriels, médias sociaux, sites de clavardage, jeux vidéo en communauté, etc.) portant atteinte à l'intégrité **physique, sexuelle, psychologique, économique** ou **sociale** d'une personne.

Bien qu'elles soient faites de manière virtuelle, elles ont des répercussions bien réelles.

Parfois, il y a aussi un chevauchement entre des cyberviolences et des violences faites en personne.

Certaines cyberviolences sont des crimes.<sup>1</sup>

## CYBERVIOLENCES ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES

Personne n'est à l'abri des cyberviolences, mais nous abordons ici plus particulièrement celles faites aux femmes et aux filles parce qu'elles sont plus nombreuses.

Une étude menée auprès de 935 ados démontre que **61 % des filles** ont rapporté avoir subi de la cyberviolence au moins une fois par rapport à **39 % des garçons**.<sup>2</sup>

Certains types de cyberviolences sont vécues plus fréquemment par les femmes et les filles (p. ex. le **body shaming**, c'est-à-dire des commentaires désobligeants sur l'apparence). Les femmes et les filles (surtout celles qui ont entre 18 et 24 ans) sont aussi touchées par les formes les plus sévères telles que la **traque (cyberstalking)** et le **harcèlement sexuel**.<sup>3</sup>

**(Cyber)misogynie** : Haine envers les femmes ou préjugés envers celles-ci, notamment qu'elles seraient inférieures aux hommes.<sup>4</sup>

**(Cyber)sexisme** : Forme de discrimination basée sur le sexe qui repose sur un ensemble de croyances, de valeurs, d'attitudes et de modèles stéréotypés. Il divise rôles, habiletés, intérêts et comportements selon le sexe, ce qui a pour effet de limiter le développement de l'individu (le plus souvent les femmes) sur tous les plans : personnel, professionnel et social.<sup>5</sup>

[StopLesCyberviolences.ca](http://StopLesCyberviolences.ca)

Photo par Agê Barros sur Unsplash

<sup>1</sup>Adapté de Tech Without Violence, 2016; Relais-femmes, 2020

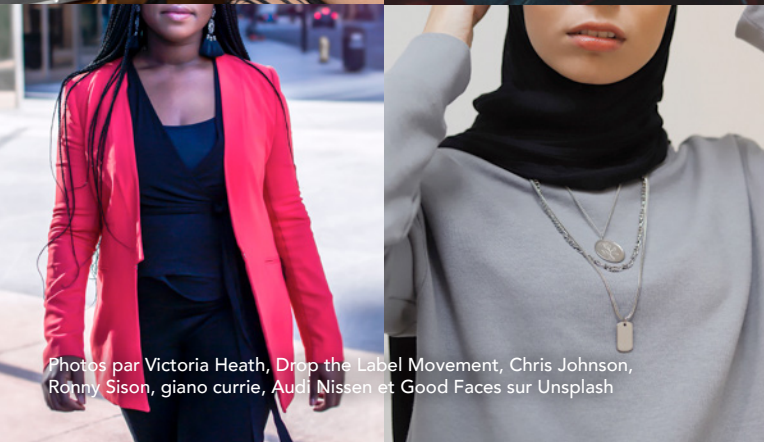
<sup>2</sup>Fisher, 2016 dans Relais-femmes, 2020

<sup>3</sup>Pew Research Centre, 2014 dans Relais-femmes, 2020

<sup>4</sup>Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur, 2020

<sup>5</sup>Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur, 2020

# ! FICHE-INFO : CYBERVIOLENCES ET GROUPES DISCRIMINÉS



Les cyberviolences sont plus fréquentes envers certains groupes discriminés :

- femmes<sup>1</sup>
- personnes issues d'un **groupe ethnoculturel** ou **religieux minorisé**<sup>2</sup>
- personnes **racisées**<sup>3</sup>
- personnes issues des communautés **LGBTQIA2+**<sup>4</sup>

Dans le cas de femmes issues d'un ou de plusieurs de ces autres groupes discriminés, l'effet des cyberviolences peut s'amplifier (c'est-à-dire que les cyberviolences sont encore plus fréquentes). Par exemple :

- femmes noires<sup>5</sup>
- femmes d'un groupe ethnoculturel ou religieux minorisé<sup>6</sup>
- femmes autochtones<sup>7</sup>
- lesbiennes ou bisexuelles<sup>8</sup>
- non-binaires<sup>9</sup>
- femmes ayant des handicaps<sup>10</sup>

Des femmes de certaines professions semblent également être plus visées, notamment lorsque la prise de parole publique est impliquée. Par exemple :

- **politiciennes**<sup>11</sup>
- **journalistes**<sup>12</sup>

[StopLesCyberviolences.ca](https://stoplescyberviolences.ca)

<sup>1</sup>Gauvreau, 2018; Clermont-Dion, 2018; Corbeil, 2015; Burlock et Hudon, 2018; Amnistie internationale, 2018; Statistique Canada dans La Presse Canadienne, 2016; Canadian Race Relations Foundation & Abacus Data, n. d. dans Dunlevy, 2021; Banet-Weiser, 2018

<sup>2</sup>Amnistie internationale et Element AI dans Champagne, 2018; Relais-femmes, 2020

<sup>3</sup>Amnistie internationale et Element AI dans Champagne, 2018; Canadian Race Relations Foundation & Abacus Data, n. d. dans Dunlevy, 2021

<sup>4</sup>Canadian Race Relations Foundation & Abacus Data, n. d. dans Dunlevy, 2021; chez les jeunes LGBTQIA2+ dans Cyr, 2021, dans Blais et Séguin, n.d., et chez les 15-29 ans selon Statistique Canada dans La Presse Canadienne, 2016; plus de violences sexuelles en ligne dans Ducharme, 2019

<sup>5</sup>Selon une étude d'Amnistie internationale et Element AI dans Champagne, 2018; Bailey, 2021

<sup>6</sup>Amnistie internationale, 2018; Awada dans Elkouri, 2018

<sup>7</sup>Burlock et Hudon, 2018

<sup>8</sup>Vaillancourt et Antoine, 2019; Corbeil, 2015; Burlock et Hudon, 2018; Amnistie internationale, 2018

<sup>9</sup>Amnistie internationale, 2018

<sup>10</sup>Amnistie internationale, 2018; Relais-femmes, 2020

<sup>11</sup>Terriennes, 2019; Dunlevy, 2021

<sup>12</sup>Dunlevy, 2021; Reporters sans frontières dans Agence France-Presse, 2018; Corbeil, 2015



# FICHE-INFO : TYPES DE CYBERVIOLENCES

Les cyberviolences peuvent prendre de multiples formes. Certains comportements sont criminels et d'autres sont violents sans toutefois être criminels. Voici les cyberviolences que l'on rencontre le plus fréquemment.

**ATTENTION**, selon la façon dont les comportements violents se manifestent dans leur contexte, ils peuvent parfois devenir des infractions criminelles. Par exemple, la (cyber)intimidation peut constituer un crime si la personne qui intimide harcèle ou menace la personne intimidée.

## COMPORTEMENTS VIOLENTS

### BODY SHAMING

Expression anglaise qui signifie « humiliation du corps ». C'est intimider quelqu'un.e ou s'en moquer à cause de son physique, considéré comme atypique.<sup>1</sup>

### SLUT SHAMING

Néologisme composé des mots anglais *slut* ( salope ) et *shame* ( honte ). *Slut shaming* désigne le fait de critiquer, stigmatiser, culpabiliser ou encore déconsidérer toute femme dont l'attitude, le comportement et/ou l'aspect physique sont jugés provoquants, trop sexuels ou immoraux. Les attaques peuvent être physiques ou morales et entretiennent l'idée que le sexe est dégradant pour les femmes.<sup>2</sup>

### TROLLING

Le *trolling* en ligne est défini comme étant un comportement trompeur, destructeur ou perturbateur dans divers environnements sociaux sur Internet pour nulle autre raison que le plaisir. Les trolls aiment semer le trouble et exploiter les points sensibles pour jouer avec les émotions des autres.<sup>3</sup>

### (CYBER)INTIMIDATION

Au Québec, l'intimidation est définie par la *Loi sur l'instruction publique* comme tout comportement, parole, acte ou geste répété qui a pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser une personne. L'intimidation se caractérise par un contexte d'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées. On parle de cyberintimidation lorsqu'elle se produit dans le cyberspace.<sup>4</sup>

### DOXXING

Le terme *doxxing* tire son nom de l'extension de fichier .docx, c'est-à-dire les documents créés par le logiciel Word. Plus largement, il fait référence à la fuite d'informations ou d'éléments personnels concernant un individu ou une entreprise, sans le consentement de la personne ou de l'entreprise en question. Le but est souvent de dénoncer la cible, voire de lui nuire.<sup>5</sup>

### VIDÉOLYNCHAGE

Pratique répréhensible dans laquelle un.e adolescent.e ou un groupe d'adolescent.e.s agresse ou humilie une victime, qui leur est généralement inconnue, pendant qu'un.e complice filme la scène avec son téléphone cellulaire dans le but de diffuser ensuite sur Internet ces images de violence.<sup>6</sup>

[StopLesCyberviolences.ca](http://StopLesCyberviolences.ca)

<sup>1</sup>Radio-Canada, 2018

<sup>2</sup>Conseil du statut de la femme, 2021

<sup>3</sup>Psychomédia, 2014

<sup>4</sup>*Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c I-13.3

<sup>5</sup>Vigneault, 2019

<sup>6</sup>Office québécois de la langue française, 2007



# FICHE-INFO : TYPES DE CYBERVIOLENCES (suite)

## INFRACTIONS CRIMINELLES

Au Canada, les infractions criminelles sont définies par le *Code criminel*. Pour une discussion plus complète des infractions criminelles, référez-vous aux pages 23 à 27.

### (CYBER)HARCÈLEMENT

Au Canada, il est criminel de se comporter d'une manière qui fait craindre à une personne pour sa sécurité (physique ou psychologique) ou celle d'une de ses connaissances. Le harcèlement est un crime, peu importe le moyen de communication utilisé, qu'il soit en ligne ou hors ligne. Le harcèlement n'a pas besoin d'être répétitif pour être criminel.

### CONSEIL AU SUICIDE

Au Canada, il est criminel de conseiller une personne à commettre un suicide ou d'encourager une personne à se donner la mort. Une personne peut en être trouvée coupable même si la victime n'a pas essayé de se suicider.

### EXPLOITATION SEXUELLE

Au Canada, il est criminel pour toute personne en situation d'autorité ou de confiance envers un.e adolescent.e de toucher une partie du corps de l'adolescent.e à des fins sexuelles. Il en est de même si la personne en situation d'autorité ou de confiance invite ou incite l'adolescent.e à la toucher, à se toucher soi-même ou à toucher une autre personne à des fins sexuelles. Même si l'adolescent.e donne son consentement, ce consentement n'est plus valide dès qu'il existe une relation d'autorité ou de dépendance.

### FAUX RENSEIGNEMENTS

Au Canada, il est criminel de communiquer des renseignements faux par lettre ou tout moyen de télécommunication dans le but de nuire à quelqu'un.e ou de l'alarmer.

### INCITATION À LA HAINE

Au Canada, il est criminel de faire des déclarations dans un endroit public (ce qui inclut les réseaux sociaux) qui encouragent les gens à manifester de l'animosité ou à entreprendre des actions contre un groupe de personnes identifiables, par exemple, par la couleur de peau, la religion, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

### LEURRE

Au Canada, il est criminel de communiquer avec une personne de moins de 18 ans avec quelconque moyen de télécommunication dans le but de commettre une infraction. Par exemple, il est interdit de communiquer avec une personne de moins de 18 ans avec un ordinateur dans le but de commettre une infraction à caractère sexuel comme de l'exploitation sexuelle. Il est également interdit de tromper par quelconque moyen de télécommunication une personne de moins de 14 ans pour faciliter son enlèvement.

### MENACES

Au Canada, il est criminel de faire ou de transmettre des menaces de causer la mort, des blessures ou une agression sexuelle à une personne ou un groupe de personnes, de brûler, détruire ou endommager des biens ou de tuer, empoisonner ou blesser l'animal d'une personne.

### PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Au Canada, il est criminel de mettre en scène des personnes de moins de 18 ans dans un contexte ou un but sexuel. Il est interdit de produire, distribuer, posséder ou donner accès à de la pornographie juvénile.

### PUBLICATION NON CONSENSUELLE D'UNE IMAGE INTIME

Au Canada, il est criminel de publier, distribuer, transmettre, vendre ou rendre accessible une image intime d'une personne, ou en faire la publicité, sans son consentement. La pornographie vengeresse (*revenge porn*) en est un exemple.

### (S)EXTORSION

Au Canada, il est criminel de s'adonner à une forme de chantage dans le but d'obtenir un avantage, comme de l'argent. On parle de sextorsion lorsque le but est d'obtenir des faveurs sexuelles, y compris de la pornographie.



# ! FICHE-INFO : LES GENS POUVANT ÊTRE IMPLIQUÉS DANS LES (CYBER)VIOLENCES

## CINQ RÔLES

Dans une situation d'intimidation (à l'école comme en ligne), les personnes impliquées peuvent occuper l'un des cinq rôles suivants :

- **Auteur.e** de la violence (commet l'agression)
- **Victime** (subit la cyberviolence)
- **Témoin participatif.ve** (participe à la violence, même s'il n'en est pas l'auteur.e.)
- **Témoin passif.ve** (ne participe pas à la violence, mais l'observe sans rien faire)
- **Défenseur.e** (défend la victime)

## DEUX AUDITOIRES

Dans les situations de (cyber)intimidation, on parle parfois de « deux auditoires », c'est-à-dire que l'auteur.e de la (cyber)violence s'adresse à la victime, mais aussi aux témoins. C'est le cas par exemple lorsque l'intention est de démontrer au groupe qu'il est le ou la dominant.e du groupe (« regardez, gang... c'est moi qui décide ici »).

## RÔLE IMPORTANT DES TÉMOINS

Les témoins ont aussi un rôle important à jouer dans les situations de cyberintimidation tout comme dans les autres types de cyberviolences (en ne renforçant pas l'auteur.e des cyberviolences et en n'isolant pas la victime).

## AUTRES PERSONNES IMPLIQUÉES (ENTOURAGE ÉLARGI)

Certaines situations de cyberviolences impliquent aussi des gens autour (ami.e.s, famille, personnel de l'école, intervenant.e.s, avocat.e.s, policier.ère.s, etc.)

[StopLesCyberviolences.ca](http://StopLesCyberviolences.ca)

# ! FICHE-INFO : CONSÉQUENCES POTENTIELLES DES CYBERVIOLENCES

## IMPACTS PSYCHOLOGIQUES, AFFECTIFS ET COMPORTEMENTAUX

- Émotions difficiles : détresse, insécurité, humiliation, colère, impuissance, culpabilité, sentiment de trahison, méfiance, etc.
- Baisse d'estime de soi
- Anxiété
- Dépression
- Abus d'alcool et de drogues
- Isolement
- Automutilation
- Idées suicidaires/tentatives/suicide
- Traumatismes

## IMPACTS RELATIONNELS/SOCIAUX

- Méfiance envers les gens
- Conflits et problèmes relationnels
- Pertes d'amitiés
- Discrimination
- Exclusion

## IMPACTS FINANCIERS

- Coûts associés aux démarches judiciaires
- Coûts associés aux services de thérapeutes

## IMPACTS PSYCHOSOMATIQUES (OU PSYCHOLOGIQUES ET PHYSIOLOGIQUES)

- Somatisation (maux de ventre, maux de tête, etc.)
- Trouble alimentaire
- Perte d'appétit
- Difficulté à dormir
- Les cyberviolences peuvent conduire à des événements difficiles ou à des abus dans la vie réelle (p. ex. leurre qui mène à un abus sexuel; menace qui mène à un abus physique)

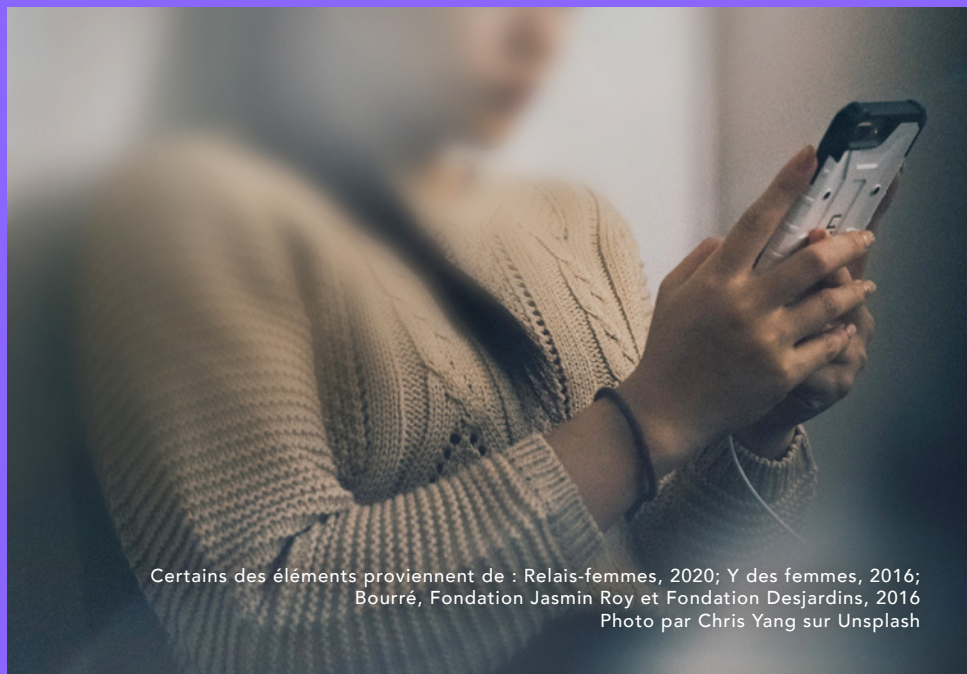
## IMPACTS JURIDIQUES (CRIMINELS) POUR LES PERSONNES DE MOINS DE 18 ANS

- Poursuites au criminel et participation à un long processus judiciaire
- Sanctions judiciaires
- Ouverture d'un dossier d'adolescent.e

\*Les impacts juridiques d'une accusation seront repris plus en détail à la section C – Connaître les lois : tes droits et tes responsabilités à la p. 27.

## IMPACTS SCOLAIRES

- Difficultés de concentration
- Baisse des résultats scolaires
- Absentéisme
- Impact sur le climat scolaire (plus de stress, méfiance, etc.)
- Changement d'école
- Décrochage





# FICHE-INFO : CAUSES/ FACTEURS EXPLICATIFS DE CERTAINES CYBERVIOLENCES

On ne sait pas toujours pourquoi quelqu'un.e commet des actes de cyberviolences. Des fois, c'est dans l'intention de faire du mal et d'autres fois pas. L'idée n'est pas de faire un « procès d'intentions », mais de mieux comprendre certaines raisons derrière le geste. Cette liste de causes/raisons/facteurs n'est pas exhaustive, puisque cela dépend aussi des types de cyberviolences. Voici quelques exemples :

## LA SOCIÉTÉ

### CAUSES/FACTEURS SOCIÉTAUX/CULTURELS

- Discrimination dans la société (sexisme, racisme, homophobie, transphobie, capacitisme, etc.)
- Socialisation stéréotypée des gars et des filles (et le double standard)
- Société axée sur l'apparence
- Intérêts des entreprises à vendre des produits
- Encouragements dans les médias à être sexy, à sexter, etc.
- Représentation des relations de couple à la télé/relations sexuelles dans la pornographie
- Omniprésence et banalisation de la violence dans les médias

## LES AMI.E.S, LA CLASSE, LES AMOUREUX.EUSES, LA FAMILLE, ETC.

### CAUSES/FACTEURS RELATIONNELS

- Vouloir dominer/contrôler/nuire/humilier/blesser
- Vouloir faire taire quelqu'un.e ou ses opinions
- Vouloir plaire à quelqu'un.e (amoureux.euse, ami.e, etc.)
- Vouloir séduire
- Vouloir faire rire
- Vouloir avoir l'air *cool* ou *tough*
- Pression sociale
- Vouloir faire comme les autres
- vouloir prouver son statut de dominant.e dans un groupe
- Rabaisser pour se remonter
- Pour potiner/créer des alliances avec des ami.e.s
- Distance de la victime (on ne voit pas comment ça l'affecte)
- Encadrement des parents (ou absence d'encadrement)

## LA PERSONNE

### CAUSES/FACTEURS INDIVIDUELS

- Immaturité (âge)
- Besoin d'attention
- Vouloir être attrayant.e/populaire, etc.
- Anonymat présumé sur les réseaux sociaux (se croire caché.e et anonyme derrière son écran)
- Manque d'empathie
- Ignorance
- Vengeance
- Haine
- Discrimination
- Jalousie
- Difficulté à gérer ses conflits et à communiquer
- Pour obtenir quelque chose (argent, sexe, etc.)
- Par détresse (les auteur.e.s de cyberviolences vivent parfois eux-mêmes des choses difficiles)
- Vouloir expérimenter sexuellement/par désir/par plaisir
- Frustration d'être rejeté.e (p. ex. les *incels*\*)
- Psychopathologies\*\*

Références : Inspiré du modèle écologique de Bronfenbrenner. Certains facteurs proviennent de Fondation Marie-Vincent, 2018 et de Sanfaçon (2013) dans Bourré, Fondation Jasmin Roy et Fondation Desjardins, 2016.

\**Incels* : terme utilisé pour désigner les célibataires involontaires

\*\*Nuance importante : les personnes présentant des psychopathologies ne sont pas toutes auteures de cyberviolences, mais certaines cyberviolences sont causées parce que certaines personnes ont des psychopathologies sévères (p. ex. trouble de personnalité)

# COURS 2 : « CYBERVIOLENCE... CERTAINES PISTES DE SOLUTIONS »

## ÉTAPES POUR L'ÉDUCATEUR.TRICE

**Résumé de l'activité :** Après avoir posé des questions initiales sur les solutions aux cyberviolences, on présente une vidéo explorant certaines solutions, suivie de vidéos d'exemples de campagnes de sensibilisation. Ensuite, les élèves conçoivent leur propre campagne de sensibilisation en petites équipes. Chaque campagne est présentée par les équipes à la classe (très brièvement à la fin du cours 2 ou plus longuement par un exposé oral lors d'un cours 3 optionnel).

**Durée : 75 min**

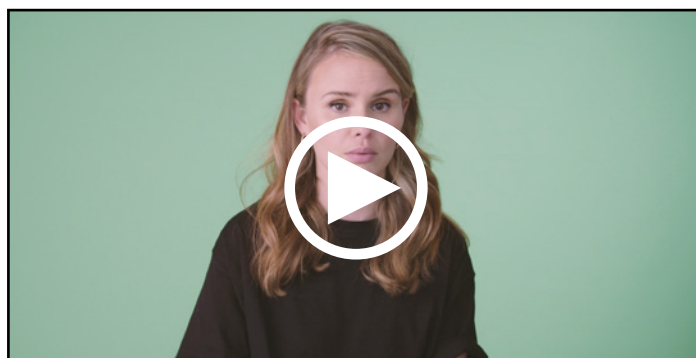
**Étape 1 : Questions initiales en groupe-classe** (5 min)

Posez aux élèves les questions initiales suivantes :

1. Si vous aviez à proposer des pistes de solutions afin de protéger les jeunes des cyberviolences, que suggèreriez-vous (façons de prévenir, d'éduquer les jeunes, de les aider à se défendre, d'obtenir de l'aide, etc.)?
2. Est-ce que dénoncer équivaut à « snitcher » (« stooler » ou faire le porte-panier)? Quelles sont les différences entre les deux selon vous?
3. Croyez-vous que vos valeurs peuvent guider vos actions dans le cyberespace? Comment?

**Étape 2 : Visionnement de la vidéo « Cyberviolence... Certaines pistes de solutions »** (environ 8 min)





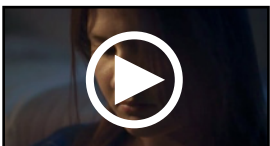
« **CYBERVIOLENCE... CERTAINES PISTES DE SOLUTIONS** » présentée par Léa Clermont-Dion



<https://vimeo.com/laruellefilms/cyberviolencesolutions>

### Étape 3 : Vidéos, exemples de campagnes de sensibilisation (de 10 à 15 min)

Visionnez l'un ou plusieurs de ces exemples de campagnes de sensibilisation aux cyberviolences. Certaines campagnes abordent le sujet avec humour, d'autres sur un ton plus sérieux.

	TITRE	SUJETS SPÉCIFIQUES	SOURCES
	Où est Arthur?	Protéger les jeunes sur Internet, surveillance parentale, cybersécurité	Programme national de promotion des compétences médiatiques – Suisse (2012)
	Te fais pas sextorquer	Sextorsion	Cyberaide (2017)
	Garde ça pour toi	Sextage, privé vs public	Service de police la Ville de Gatineau (2017)
	Marcel	Cybersécurité	Fondation MAIF (2018)
	Ne laisse pas d'autres personnes écrire ton histoire	Conséquences tragiques des cyberviolences, prévention, partage d'une vidéo intime	AidezMoiSVP.ca (2015)

### Étape 4 : Présentation de l'acronyme de pistes de solutions CYBERESPACE (à la page suivante) au TBI. (2 min)

### Étape 5 : Travail en équipe (30 min)

Divisez la classe en 11 petites équipes (une lettre-solution par équipe). À l'aide de la solution qui lui aura été assignée, chaque équipe doit élaborer une campagne de sensibilisation sur les cyberviolences pour l'école, sa communauté ou un milieu de vie spécifique (p. ex. club sportif). Invitez les élèves à tenter de concevoir des campagnes de sensibilisation qui pourraient ensuite être réellement implantées. La fiche-équipe *Notre campagne de sensibilisation* propose un canevas (p. 22).

**Autre option :** Chaque équipe choisit sa lettre (et vous présentez ensuite les autres lettres de façon magistrale).

### Étape 6 : Présentations des campagnes de sensibilisation (15 min)

(Si vous vous limitez à deux cours pour cette SAÉ; sinon, cette étape est reportée au cours 3).

Chaque équipe présente (très brièvement si en deux cours; présentation orale plus longue si en trois cours) sa campagne de sensibilisation. Ceci peut constituer un travail à finir à la maison et à être évalué.

# DES SOLUTIONS PROPOSÉES EN UN ACRONYME : CYBERESPACE

- C** Connaître les lois : tes droits et tes responsabilités
- Y** penser avant de publier
- B**ien communiquer
- E**motions et conflits à gérer
- R**elations saines
- E**tre guidé.e par ses valeurs
- S**ois à l'affût des manipulations et des leurres
- P**révention et cybersécurité
- A**ffirmation de soi/  
Se défendre
- C**ode de cyberéthique
- E**ngage-toi!



# SECTION 2 : FICHES- ÉLÈVES À IMPRIMER



# FICHE-ÉLÈVE : QUESTIONS INITIALES SUR LES CYBERVIOLENCES, CONSÉQUENCES ET CAUSES/FACTEURS EXPLICATIFS



## CYBERVIOLENCES

**Q1 :** Si je vous dis le mot « cyberviolenence », qu'est-ce qui vous vient en tête ?

## CONSÉQUENCES

**Q2 :** Quelles peuvent être certaines conséquences des cyberviolences ?

**Q3 :** Sur qui les cyberviolences peuvent-elles avoir des conséquences ?

**Q4 :** Croyez-vous que l'auteur.e des cyberviolences cherche à faire vivre ces conséquences de manière intentionnelle ?

**Q5 :** Peut-on à la fois être victime et auteur.e de cyberviolences ?

**Q6 :** Croyez-vous que les cyberviolences arrivent de façon semblable aux garçons et aux filles ?

**Q7 :** Croyez-vous que des personnes d'autres groupes discriminés (à part les femmes) vivent plus de cyberviolences ?

## **CAUSES/FACTEURS EXPLICATIFS**

**Q8 :** Selon vous, pourquoi certain.e.s adolescent.e.s ou adultes prennent-ils part à des cyberviolences (raisons/facteurs/causes) ?

**Q9 :** Croyez-vous que les jeunes font parfois des choses même s'ils n'en ont pas envie (p. ex. sexter) ? Pourquoi selon vous ?

# FICHE-ÉQUIPE : NOTRE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION



Solution de notre équipe (titre de la solution tirée de l'acronyme CYBERESPACE) :

Titre de notre campagne de sensibilisation :

Concept de notre campagne :

Envisageable dans quel milieu? (école, club sportif, communauté, etc.) :

Étapes de mise en œuvre de cette campagne de sensibilisation dans ce milieu :

# CONNAÎTRE LES LOIS : TES DROITS ET TES RESPONSABILITÉS

Plusieurs actes de cyberviolence sont des gestes criminels et peuvent mener à des accusations.

## IMAGES INTIMES

### PORNOGRAPHIE JUVÉNILE



**Définition :** La pornographie juvénile consiste à mettre en scène des personnes de moins de 18 ans dans un contexte ou un but sexuel. Toute forme est interdite (photo, vidéo, écrit et audio).



#### Gestes interdits :

Tu ne peux pas **produire, distribuer, posséder** ou **donner accès** à de la pornographie juvénile. En fait, **TOUT** ce qui est relatif à la pornographie juvénile est interdit et peut mener à des accusations criminelles.

#### Listes des facteurs qui ne changent rien :

- Le fait que la pornographie juvénile soit en ligne ou hors ligne.
- Le fait que la personne mineure ait consenti à la mise en scène, à son enregistrement ou à l'acte sexuel montré.
- Le fait d'être en couple avec la personne qui prend la photo.
- Le fait de prendre une photo de soi-même.



#### Exemples :

- *Dans un party, tu filmes une ado en train de faire une fellation. La vidéo est partagée et plusieurs ami.e.s à l'école la voient. Quelques jours plus tard, un agent de police veut te parler.*
- *Tu montres à tes ami.e.s une vidéo de toi et de ta copine pendant un acte sexuel.*
- *Tu envoies une photo de toi nu.e à ton amoureux.euse (même prendre des photos de soi, si on est mineur.e, est interdit par la loi).*
- *Tu prends une photo exposant les seins, les organes ou l'anus de ton ami.e mineur.e dans un contexte sexuel.*

# PUBLICATION NON CONSENSUELLE D'IMAGES INTIMES

Le crime de publication non consensuelle d'images intimes existe depuis 2015 pour répondre au problème de la pornographie rancunière, qu'on appelle quelquefois la pornographie vengeresse ou *revenge porn*. Le gouvernement considère ce problème comme étant si sérieux que le simple fait de rendre des images intimes disponibles aux autres sans le consentement de la personne photographiée est un acte criminel. Il n'est pas nécessaire d'avoir une intention de vengeance ou d'être de mauvaise foi. Ce qui est important, c'est le consentement de la personne photographiée au partage des images (on parle ici des adultes).



**Définition :** Publier, distribuer, transmettre, vendre ou rendre accessible

une image intime d'une personne, ou en faire la publicité, sans le consentement de la personne adulte.



**Gestes interdits :**

- Tu ne peux pas distribuer des images intimes d'un.e adulte sans son consentement (ou d'un.e mineur.e en tout temps). **Une personne peut consentir à la prise d'une photographie intime, mais ne pas consentir à son partage.** Ce sont deux choses différentes.



**Exemples :**

- Tu trouves une caméra sur un banc de parc. En regardant les vidéos, tu vois un couple dans la trentaine en train de faire l'amour et tu partages ça sur Internet.
- Tu reçois par texto une photo d'une fille dans ta classe par son chum qui se vante du corps de sa nouvelle blonde. Tu partages cette photo à six ami.e.s. Non seulement le partage est non consensuel, mais puisqu'il s'agit d'une mineure, c'est de la pornographie juvénile, ce qui est interdit aussi.

## (S)EXTORSION



**Définition :** L'extorsion est une forme de chantage dans le but d'obtenir un avantage, comme de l'argent. On parle de sextorsion lorsque le but est d'obtenir des faveurs sexuelles, y compris de la pornographie.



**Gestes interdits :**

- Tu ne peux **menacer, accuser ou agresser** quelqu'un.e dans le but d'obtenir quelque chose.



**Exemples :**

- Oli envoie un texto à Nokomis en menaçant de blesser son animal si elle ne lui trouve pas 200 \$. C'est de l'extorsion.
- Pablo menace Naïma de publier une vidéo intime d'elle si elle refuse de coucher avec lui. C'est de la sextorsion.



# COMMUNICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Internet est un outil de communication comme un autre. Un crime peut exister peu importe le type d'outil de communication utilisé pour le commettre et peu importe le nom ou le pseudonyme utilisé en ligne. Voyons ici trois types de communications sur les réseaux sociaux qui peuvent poser problème : les menaces, le cyberharcèlement et les faux renseignements.

## MENACES



**Définition :** Le Code criminel définit trois types de menaces. Commet une infraction qui consiste intentionnellement proférer, transmettre ou fait recevoir une menace [en ligne, au téléphone ou en personne] :

1. de causer la mort, des blessures ou une agression sexuelle à une personne ou à un groupe déterminé (p. ex. les policiers, les femmes, les Arabes);
2. de brûler, détruire ou endommager des objets ou immeubles;
3. de tuer, empoisonner ou blesser l'animal ou l'oiseau de quelqu'un.e.



### Gestes interdits :

- Tu ne peux faire de telles menaces.
- Il est aussi interdit de transmettre les menaces de quelqu'un.e d'autre (dans le but de nuire et non d'aider).



### Exemple :

- Sur les médias sociaux, tu écris un commentaire tel que « Une journée à la fin de l'école, tu vas manger toute une claque » ou « Tu mériterais de te faire violer. »

## Incitation à la haine



**Attention !** Si des menaces visent un groupe de personnes identifiables, alors elles peuvent, selon le contexte, constituer le crime d'incitation à la haine. Ce crime très grave est interdit autant par les lois criminelles du Canada que par les lois internationales. Un groupe peut être identifiable par sa couleur de peau, sa religion, son origine nationale ou ethnique, son orientation sexuelle ou son identité de genre.



### Exemples :

- À la suite d'un événement tragique comme une tuerie misogyne, Luc écrit sur les médias sociaux : « Bon, un autre qui a compris. Go, les gars. On s'laissera pas dominer. »
- Un commentaire haineux écrit sur Facebook à la suite d'un article : « Les Asiatiques... ça pourrait disparaître qu'on s'en porterait juste mieux. »

## Conseil au suicide



**Attention !** Le fait de conseiller une personne à commettre un suicide ou d'encourager une personne à se donner la mort est un crime. Tu peux en être trouvé.e coupable même si la victime n'a pas essayé de se suicider.

# (CYBER)HARCÈLEMENT



**Définition :** Il y a harcèlement criminel lorsqu'une personne est victime d'un acte qui lui fait craindre pour sa sécurité (physique ou psychologique) ou celle d'une de ses connaissances. De façon **répétée ou par un seul geste grave**.



## Gestes interdits :

- Suivre une personne ou une de ses connaissances à répétition.
- Communiquer de façon répétée et harcelante avec une personne ou ses connaissances.
- Cerner ou surveiller la maison ou le bureau d'une personne ou de ses connaissances.
- Faire peur à une personne en l'attendant chaque jour à la sortie de l'école pour l'intimider.
- Publier une seule fois une image montrant de la violence avec une personne.



## Exemples :

- *Après une rupture amoureuse, Denis se met à harceler Amélie en lui envoyant des messages violents à répétition et en la suppliant plusieurs fois par jour de revenir.*
- *Un.e ado est obsédé.e par une jeune vedette. Iel se met à lui écrire sur sa page Facebook à répétition en disant qu'iel l'aime et prend des photos d'elle en secret. Iel insiste pour la voir.*
- *Tu crées un compte Facebook avec une fausse identité et tu envoies des invitations à des filles de ta classe. Tu te mets à les harceler en leur envoyant des messages durant plusieurs jours disant que tu les observes. Tu veux qu'elles vivent dans la peur.*
- *Une personnalité publique québécoise d'origine arabe milite pour les droits des femmes et s'exprime régulièrement à ce sujet. Tu écris des propos misogynes et racistes sur sa page Facebook. Tu crois que ton avatar est anonyme, mais la police te retrace.*
- *Il y a une ado trans à ton école. Tu l'insultes à répétition sur son profil Facebook, tu invites les autres à rire d'elle et tu ajoutes « Si t'es si mélangé que ça, mec, j'pense que tu devrais te suicider. »*

# FAUX RENSEIGNEMENTS



**Définition :** Il est interdit de communiquer des renseignements faux dans le but de nuire à quelqu'un.e ou de l'alarmer.



## Gestes interdits :

- Transmettre des renseignements faux alors que tu sais qu'ils sont faux.



## Exemple :

*Ton ex-chum est maintenant avec une autre fille que tu n'aimes pas. Tu répands de fausses rumeurs sur l'Internet que « de toute façon, elle couche avec tout le monde ».*

# IMPACTS JURIDIQUES POUR LES PERSONNES DE MOINS DE 18 ANS

**Être poursuivi.e au criminel et prendre part à un long processus judiciaire** (sans compter le stress que cela occasionne aux jeunes et à leurs proches). C'est à partir de l'âge de 12 ans qu'une personne peut faire face à des accusations criminelles. Celles-ci sont alors les mêmes pour les adolescent.e.s que pour les adultes. Ce qui diffère, c'est le processus et l'endroit où elles se déroulent. Un.e adolescent.e qui fait face à des accusations criminelles doit se présenter à la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec. La loi prévoit que les parents de l'adolescent.e doivent être avertis de l'accusation criminelle.

## Sanctions judiciaires

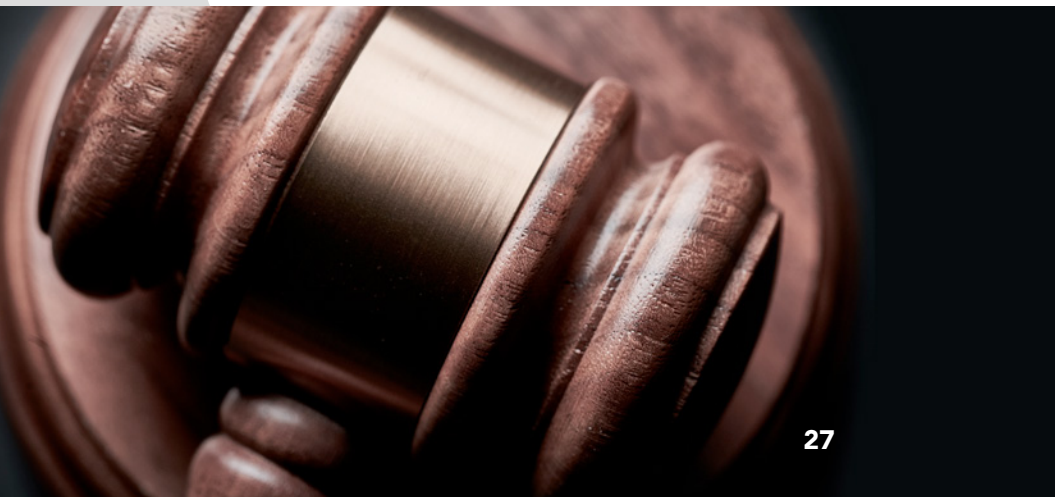
À la Chambre de la jeunesse, les peines sont différentes que celles imposées aux adultes dans les autres tribunaux. Diverses peines sont possibles, comme :

- **l'absolution conditionnelle** (obligation de respecter certaines conditions que le ou la juge impose; le non-respect de ces conditions constitue une infraction criminelle);
- **l'amende** (montant qui sera habituellement versé à un organisme communautaire);
- **la réparation du dommage causé à la victime** (p. ex. paiement d'une somme à la victime ou services rendus à cette dernière);
- **le travail bénévole** (vise à amener l'adolescent.e à rattraper ses torts envers la société en travaillant bénévolement);
- **la probation** (le ou la jeune, tout en demeurant libre, se voit imposer des conditions à respecter, p. ex. rentrer à la maison avant une heure précise; ne pas fréquenter une personne en particulier);
- **le placement sous garde et surveillance** (le ou la jeune devra aller dans un centre de réadaptation situé dans un centre jeunesse).

Dans de rares cas, si le crime excède un niveau de gravité très élevé, l'adolescent.e de plus de 14 ans pourrait se voir recevoir la peine normalement attribuée à un.e adulte.

## Dossier d'adolescent.e

L'adolescent.e n'aura pas de casier criminel, à moins qu'il ait reçu une peine normalement donnée à un adulte pour cette infraction. Il y aura toutefois ouverture d'un dossier d'adolescent.e contenant diverses informations sur son identité et sur l'infraction pour un certain temps. Dans certaines circonstances, un dossier d'adolescent.e peut se transformer en casier judiciaire d'adulte.



# Y PENSER AVANT DE PUBLIER

Plutôt que de publier des messages haineux, de partager des photos intimes, de faire des menaces, mieux vaut y penser. Voici quelques conseils :

## Réfléchir avant de publier

- Est-ce que ce que j'écris est vrai et bienveillant ? (Je n'écris pas de commentaires irrespectueux, dénigrants, haineux ou discriminatoires.)
- Est-ce la façon dont je veux que les gens me voient ? (ta réputation)
- Est-ce que c'est une information/ image publique ou privée ?
- Quelles pourraient être les conséquences de cette publication/de ce message ?
- Demander le consentement avant de publier/partager une photo. (Rappel : Si c'est de la pornographie juvénile, c'est interdit même si le ou la jeune y consent.)
- Ne jamais partager une photo intime.
- Si j'ai des comptes à régler, vaut mieux aller voir un.e adulte de confiance que de les régler sur Internet.
- Supprimer des publications qui posent problème.
- Sur la plupart des plateformes, tu peux demander à ce que soit supprimée une publication si elle pose problème (à moins que cela puisse servir de preuve en cour; dans ce cas, garde le message ou prends une capture d'écran). Mais il n'est pas possible de tout contrôler une fois que l'image ou le message a été partagé.
- Mieux vaut ne pas envoyer de photos intimes, même si tu fais confiance à la personne parce que :
  - Lorsque la relation va moins bien, par vengeance, la personne pourrait décider de la partager pour te faire du mal.
  - Même sans mauvaises intentions ou même « pour se vanter » (de la belle fille avec qui iel est), la personne pourrait partager ta photo.
  - Lorsque des caméras ou téléphones sont perdus ou volés, la personne qui les trouve pourrait regarder ou partager les photos.
  - Les parents de la personne à qui tu les envoies pourraient les trouver.



# BIEN COMMUNIQUER

Mise en situation : Une fille de ta classe insulte une de tes photos publiées sur Instagram. En réponse à ça, pour quel type de communication optes-tu ?

QUATRE TYPES DE COMMUNICATION	DÉFINITIONS	EXEMPLES
<b>Passive</b>	Ne pas s'exprimer. Garder ça en dedans.	Tu ne réponds pas, mais tu es très triste, humilié.e et en colère.
<b>Agressive</b>	Être agressif.ve dans ses propos ou ses gestes.	Tu lui réponds en l'insultant en retour sur Instagram. Tu la frappes en sortant de l'école.
<b>Passive-agressive</b>	Être agressif.ve mais de manière indirecte, masquée ou en manipulant.	Tu ne réponds pas à son commentaire, mais tu lui « fais payer » en mettant des gens de la classe contre elle et en incitant les autres à ne pas l'inviter au prochain party.
<b>Affirmative</b>	S'exprimer directement sur ce qu'on vit, mais en le faisant adéquatement, sans être agressif.ve.	Tu lui exprimes poliment que son commentaire t'a blessé.e et tu lui demandes de le retirer.

## Conclusions :

- En général, le mode de communication **affirmative** est encouragé (on peut dire ce qu'on pense sans être agressif.ve).
- Mais parfois, **choisir de ne pas émettre de commentaire** est aussi la meilleure option, ce qui n'équivaut pas à **être passif.ve (se sentir frustré.e** alors qu'on voudrait s'exprimer ou se défendre, mais qu'on ne le fait pas).

Voici d'autres trucs pour bien communiquer :

- **Parle de tes émotions/besoins** (parler au « je » plutôt qu'accuser au « tu »).

**Exemple :** « Je me sens jugé.e/trahi.e/déçu.e quand... » plutôt que « Tu me juges tout le temps ! »

- **Propose des solutions concrètes** plutôt que de critiquer le problème.

**Exemple :** « La prochaine fois, j'aimerais que tu me le dises en personne si tu n'as pas aimé quelque chose que j'ai fait plutôt que de m'insulter sur les réseaux sociaux » plutôt que « T'es vraiment nulle d'écrire tout c'qui te passe par la tête et d'insulter tout l'monde tout l'temps ! »

- **Prends le temps de répondre au bon moment.** Si tu es trop en colère, prends le temps de retrouver ton calme pour ne pas répondre agressivement et pour avoir le temps aussi de réfléchir convenablement aux solutions.

# ÉMOTIONS ET CONFLITS À GÉRER

- Vaut mieux ne pas publier ou répondre à un message si tu es en colère.
- Prends le temps de te calmer avant de réagir à une situation.
- Certaines personnes vivent des émotions difficiles légitimes (p. ex. un *incel*, c'est-à-dire un célibataire involontaire, qui ressent du rejet et du désespoir), mais ça ne leur donne pas le droit de commettre des (cyber)violences. Si la gestion de tes émotions est un problème récurrent (jalousie, haine, frustration, colère, etc.), il est préférable que tu consultes pour apprendre des stratégies de gestion de tes émotions et tenter de trouver des solutions.
- Si tu as un conflit à résoudre, évite de le faire en ligne. Tu peux voir un exemple de démarche de résolution de conflits dans le [Guide d'information aux parents sur la violence et l'intimidation à l'école](#), à la p. 46 de ce document.



# RELATIONS SAINES

À l'aide du violentomètre (à la page suivante) ou de fiches informatives, conçois une campagne de sensibilisation sur les relations saines à promouvoir à ton école.

## Exemples de conseils :

- Une relation saine est basée sur le respect mutuel et des rapports égaux.
- Il n'est jamais approprié de harceler, d'embarrasser, d'isoler ou de chercher à contrôler sa ou son partenaire.
- Envoyer une photo sexuellement explicite à sa ou son partenaire peut mener à de mauvaises conséquences.
- Il y a des façons saines de montrer à quelqu'un.e qu'on l'aime ou qu'on lui fait confiance; on n'a pas à se sentir forcé d'envoyer une photo ou de faire quoi que ce soit.

Voici d'autres fiches qui traitent du thème des relations saines desquelles tu peux t'inspirer :

[Ma relation est-elle saine? \(Y des femmes\)](#)

[Bâtir des relations saines \(Réseau Enfants-Retour\)](#)

[En amour et en sécurité \(Réseau Enfants-Retour\)](#)

[Trois fiches sur les relations \(AidezMoiSvp\)](#)





# FICHE-INFO : LE VIOLENTOMÈTRE

## PROFITE

Respecte tes décisions, tes désirs, tes goûts

Accepte tes ami.e.s et ta famille

A confiance en toi

Est content.e que tu te sentes épanoui.e

S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble

## VIGILANCE, DIS STOP

Te fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose

Rabaisse tes opinions et tes projets

Se moque de toi en public

Est jaloux.se et possessif.ve en permanence

Te manipule

Contrôle tes sorties, tes habits, ton maquillage

Fouille tes textos, tes courriels, tes applis

Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes

T'isole de ta famille et de tes proches

T'oblige à regarder des films pornos

## PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE

T'humilie et te traite de fou.ille quand tu lui fais des reproches

« Pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît

Menace de se suicider à cause de toi

Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe

Te touche les parties intimes sans ton consentement

T'oblige à avoir des relations sexuelles

Te menace avec une arme

# ÊTRE GUIDÉ.E PAR SES VALEURS

« Une valeur, c'est une norme de conduite personnelle ou sociale se basant sur la morale, l'éthique, la politique, la spiritualité ou l'esthétique. Une valeur a une grande importance pour une personne; elle sera **à la base de ses actions**, de ses idéaux et **motivera ses choix/comportements**. »

À partir de la liste suivante, précise quelles sont tes principales valeurs.

Famille, amitié, amour, fidélité, honnêteté, politesse, courage, santé, beauté, instruction, progrès social, environnement, autonomie, sens des responsabilités, travail, discipline, sécurité, plaisir, bonheur, fierté, liberté, autorité, obéissance, pouvoir, réussite sociale, engagement social, justice, respect, écoute des autres, gentillesse, patience, effort, individualisme, altruisme, popularité, etc.



Crois-tu que tes valeurs peuvent guider tes actions dans le cyberspace? Comment?

## Exemples :

- Prioriser l'honnêteté plutôt que la popularité
- Prioriser la justice et l'égalité plutôt que la recherche de pouvoir

# SOIS À L’AFFÛT DES MANIPULATIONS ET DES LEURRES

On ne sait pas toujours réellement qui se cache derrière un écran. Certain.e.s adolescent.e.s ou adultes se feront passer pour d’autres afin de tenter d’obtenir quelque chose. On appelle ça un leurre. On peut aussi se faire manipuler par des gens que l’on connaît. Sois à l’affût des tactiques les plus fréquemment utilisées pour manipuler les ados :

- **Compliments**
- **Demande d’aide/pitié**
- **Culpabilité**
- **Demande d’images intimes** (comme première étape avant de demander autre chose de plus grand encore; ou pour pouvoir ensuite faire de l’extorsion)
- **Menaces** (p. ex. « Si tu ne m’envoies pas une vidéo de toi nu.e, je vais envoyer les photos que tu m’as déjà envoyées à tes ami.e.s. »)
- **Insistance** (p. ex. demander à répétition d’envoyer une photo intime; certains ados ne savent pas encore très bien s’affirmer ou dire non)
- **Supercherie** (se faire passer pour quelqu’un.e d’autre)
- **Réciprocité** (p. ex. partager des informations personnelles ou images de soi [qui souvent ne sont pas réellement de cette personne, mais de fausses images/vidéos] afin de t’en demander à son tour)
- **Cadeaux** (p. ex. offrir de l’argent ou des cadeaux pour obtenir des photos, infos ou faveurs sexuelles en échange)
- **Jeu** (p. ex. « Allez, ne soit pas prude, c’est juste pour jouer. »)
- **Utilisation de ton nom** (la personne aura trouvé ton nom au préalable et fait semblant de te connaître)
- **Personne en autorité** (p. ex. entraîneur.euse)
- **Urgences** (p. ex. « Ta mère a eu une urgence et m’a demandé de venir te chercher à l’école. »)
- **Emploi** (p. ex. te promettre un emploi; ou te donner un emploi chez lui ou elle et ensuite te demander d’entrer).
- **Célébrité** (te promettre de te rendre célèbre, p. ex. « Viens faire des photos, je pourrai te faire devenir mannequin. »)

# PRÉVENTION ET CYBERSÉCURITÉ



## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Sécurise tes comptes, appareils et connexions (l'Internet, Bluetooth, etc.).  
Le site suivant peut t'aider : [Pensez cybersécurité](#).
- Garde tes informations personnelles (nom, âge, adresse, numéro de téléphone, etc.).  
Si un site te demande des renseignements personnels, assure-toi qu'il s'agit d'un site réel et non pas d'un site visant à obtenir ces informations à mauvais escient.
- Attention à ce que tu affiches comme information à ton sujet.
- Ne donne jamais tes mots de passe et change-les de temps à autre.
- Mets ton profil privé plutôt que public.
- Réfléchis avant d'accepter de partager ton emplacement (p. ex. lorsque tu prends une photo géolocalisée). Tu peux désactiver cette fonction.



## SURVEILLE QUI TU ACCEPTES DANS TES RÉSEAUX

- N'accepte pas des inconnu.e.s sur Internet.
- Configure tes paramètres de confidentialité (avec un compte privé, tu peux accepter ou refuser des abonné.e.s, décider qui peut voir tes vidéos et limiter les messages entrants à tes abonné.e.s).
- Bloque un.e utilisateur.trice si nécessaire.



## ATTENTION AUX VIDÉOS EN DIRECT

- La vidéo en direct comporte des risques (p. ex. une capture d'écran ou une séquence vidéo tirée d'une diffusion en direct peut être utilisée contre un.e jeune pour le ou la mettre dans l'embarras).



## PRÉVENTION GÉNÉRALE DANS LES ÉVÉNEMENTS ET CONSOMMATION

- Bien que cette recommandation-ci paraisse très générale, elle est importante. On veut que tu puisses t'amuser et socialiser, tout en prenant des précautions. Certain.e.s jeunes consomment même sans en avoir l'âge légal. Malheureusement, plusieurs situations dramatiques peuvent arriver lorsque toi ou tes ami.e.s êtes sous l'effet de l'alcool ou de la drogue, désinhibé.e.s sexuellement et que quelqu'un.e (ça peut être toi) décide de sortir sa caméra.



## SI TU ES HARCELÉ.E

- Évite d'échanger avec l'intimidateur.trice et ne réponds pas aux messages intimidants (mais garde-les comme preuves).
- Préviens le fournisseur de services Internet ou de téléphonie cellulaire.
- Alerte ton service de police local lorsque tu as des soupçons d'une infraction criminelle.

# AFFIRMATION DE SOI/SE DÉFENDRE

## S'affirmer, c'est...

- sentir qu'on peut dire non, et ce, à tout moment (à une relation sexuelle, à l'envoi d'une photo, à prendre part à une cyberviolence, etc.).\*
- avoir le droit de mettre ses limites.
- mettre fin à une conversation si on ne se sent pas à l'aise.

## Si on est témoin d'une cyberviolence, s'affirmer peut vouloir dire :

- décider de ne pas y participer.
- défendre la personne si on reste poli.e (par contre, ça peut aussi alimenter le débat, donc ce n'est pas toujours la meilleure option).
- simplement écrire : « ce genre de commentaire n'est peut-être pas constructif » ou « en ligne n'est peut-être pas l'endroit pour régler votre conflit ».

## COMMENT S'AFFIRMER OU SE SORTIR D'UNE SITUATION EMBARRASSANTE :

**Aller droit au but** — « Pas question, j'ai pas envie que mes photos circulent sur Internet. »

**Faire une blague**

**Inventer une excuse** — « Désolé.e, faut que j'y aille. »

**Ignorer la personne**

**Tenir son bout** (L'insistance est un comportement contrôlant.)

**Bloquer les contacts** — On peut bloquer son interlocuteur.trice ou l'enlever de ses contacts (mais il peut être utile de conserver les messages au cas où il faudrait les montrer à la police).

**Faire un signalement** — La plupart des applications et des médias sociaux permettent de signaler un comportement inapproprié.



**Attention :** Même si tu t'affirmes et que tu consens à ce qu'une photo intime de toi soit partagée, la loi l'interdit si tu as moins de 18 ans (c'est de la pornographie juvénile).

\* Il convient de s'affirmer adéquatement (et non agressivement); sinon, cela pourrait empirer la situation ou te nuire.

\* S'affirmer peut aussi vouloir dire d'avoir à se défendre. Réfère-toi à la page 44 : *Cyberviolences... Où obtenir de l'aide.*



# CODE DE CYBERÉTHIQUE (RÉDACTION ET MOBILISATION)

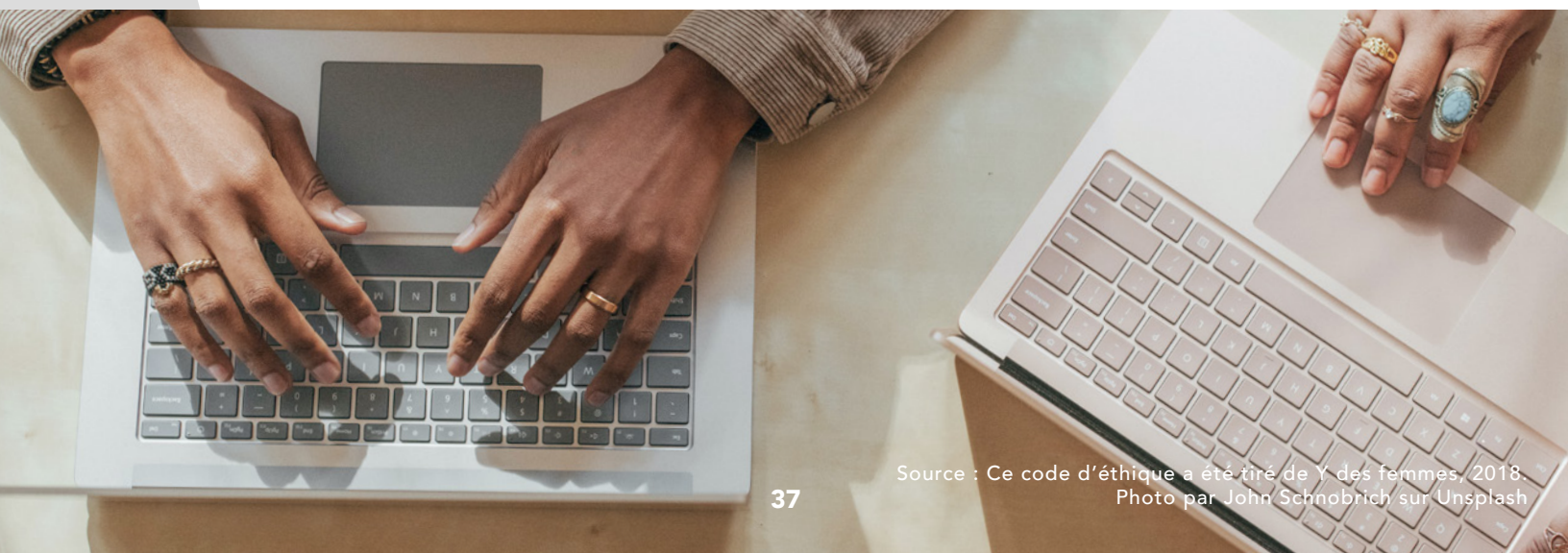
Rédige un code de cyberéthique à faire signer par ta classe ou ton école. En voici un exemple :

## **De manière générale, je m'engage à :**

- Utiliser un ton respectueux lors de mes échanges.
- Ne pas publier de photos/commentaires blessants ou humiliants.
- Utiliser des émoticônes lorsque je sens que ce que j'écris pourrait être interprété négativement.
- Ne pas publier d'informations personnelles sur les autres sans leur demander leur permission.
- Éviter de communiquer lorsque je suis sous le coup de la colère.
- Prendre le temps de penser aux conséquences que ma publication peut avoir pour moi et pour l'autre personne.
- Établir les paramètres de sécurité nécessaires afin de m'assurer que mes publications soient lues par les personnes que j'ai choisies.

## **Si une situation tourne mal en ligne :**

- Si quelqu'un.e publie une photo de moi avec laquelle je ne suis pas à l'aise, je lui envoie un message afin qu'il la retire. Si cela ne fonctionne pas, j'en parle à un.e adulte de confiance.
- Si on me manque de respect ou si je suis témoin d'un manque de respect en ligne, j'utilise les stratégies suivantes : je ne réponds pas, j'en parle à un.e adulte de confiance et je conserve la publication quelque part afin d'avoir une preuve.
- Je signale le contenu inapproprié sur le média social utilisé.
- Si j'ai partagé du contenu qui n'est pas approprié, j'essaie de corriger la situation.



# ENGAGE-TOI!

## (UN PROJET DANS TON MILIEU)

Une des meilleures façons de contrer les cyberviolences ou d'autres réalités liées au sexisme est de s'engager dans un projet à l'école, dans tes milieux de vie (p. ex. club sportif) ou dans ta communauté. Les gestes individuels comptent; les changements sociaux et culturels à plus large échelle aussi.

Y a-t-il une des solutions proposées par l'acronyme CYBERESPACE que tu souhaites mettre de l'avant ?

Quels changements sont souhaités ?



Engage-toi en faisant un projet à l'école ou dans ta communauté :

### En lien avec l'un des thèmes suivants :

- Cyberviolences (ou un type en particulier)
- Sexisme
- Misogynie dans les médias
- Standards de beauté
- Stéréotypes sexuels
- Violence relationnelle
- Consentement
- Rapports égalitaires
- Féminisme
- Histoire des droits des femmes
- Cyberviolences envers des groupes discriminés (p. ex. personnes racisées, LGBTQIA2+, etc.)
- Autre sujet connexe


### Par l'entremise d'un projet tel que :

- Recherche/Article
- Kiosque
- Affiche (p. ex. ta création ou acronyme CYBERESPACE)
- Œuvre d'art
- Slam/chanson
- Murale
- Vidéo
- Campagne de sensibilisation
- Dépliant d'information
- Émission de radio
- Message à l'intercom
- Pièce de théâtre
- Actions dans ton milieu/Bénévolat

Pour avoir des idées, consulte ces guides qui présentent divers projets réalisés dans des écoles :

Le Guide ENSEMBLE pour le respect de la diversité – Projets Empreintes indélébiles (sur le sexisme et thématiques connexes)  
[http://www.ensemble-rd.com/media/import/EMPREINTES%20-%20OUTIL\\_Trousse%20de%20voyage-sexisme.pdf](http://www.ensemble-rd.com/media/import/EMPREINTES%20-%20OUTIL_Trousse%20de%20voyage-sexisme.pdf)

Le Guide de la Fondation Marie-Vincent (sur les cyberviolences sexuelles)  
<https://cdn.marie-vincent.org/wp-content/uploads/2019/06/MV-cyberviolence-franc%CC%A7ais-telechargeable.pdf>



# SECTION 3 : RESSOURCES COMPLÉMEN- TAIRES



# ACTIVITÉS DE RÉINVESTISSEMENT

## R1 : LECTURE D'UN ARTICLE DE JOURNAL + RÉFLEXION ÉCRITE

Invitez les jeunes à lire un article de journal sur un des thèmes de cette SAÉ, puis à faire une réflexion écrite en lien avec celui-ci. Exemples (français et anglais) :

« Des victimes partout au Québec » (sur le sextage entre mineurs), La Presse

« Online violence against women 'flourishing', and most common on Facebook, survey finds », The Guardian

« 'Guardian' study confirms what we all suspected: Women writers receive most abusive comments », Daily Dot

« Les femmes noires, premières cibles des injures sur Twitter », La Presse

« Ça suffit la misogynie! », La Presse

## R2 : AUTRES DOCUMENTAIRES + ORAL ou RÉFLEXION ÉCRITE

Sugérez à vos élèves de visionner un documentaire (ou un extrait) portant sur les cyberviolences ou autres thèmes connexes à partir duquel iels prépareront une présentation orale ou une réflexion écrite. Par exemple :

**Pour le premier cycle du secondaire :**

[#bitch: les filles et la violence](#) (réalisé par Marie-Pascale Laurencelle. Fondation Jasmin Roy et Trio Orange)

**Pour le deuxième cycle du secondaire :**

[Backlash: la misogynie à l'ère numérique](#) (réalisé par Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist)

[Troller les trolls](#) (réalisé par Hugo Latulippe)

[Bitch! Une incursion dans la manosphère](#) (réalisé par Charles Gervais)

## R3 : ŒUVRE D'ART

Demandez aux élèves de représenter par l'art (dessin, chanson, danse, etc.) un élément des cyberviolences. Le projet suivant peut les inspirer : [Histoire gravées – Un projet d'illustrations d'Action Innocence](#)



## R4 : INTERPRÉTATION D'IMAGES

Présentez une à une les images de la page suivante aux élèves. À leur avis, que veulent-elles illustrer ?

### Exemples de réponses :

#### Image 1 :

Nos médias numériques peuvent devenir des « bombes »; manipuler avec soin.

#### Image 2 :

Les images que l'on croit partager dans l'intimité à quelqu'un.e finissent parfois par être vues par plusieurs.

#### Image 3 :

Si tu reçois un message haineux ou inapproprié, ne le laisse pas miner ton moral. Ça parle plus de l'auteur.e de ce message que de toi.

#### Image 4 :

Les conséquences sont souvent plus lourdes que ce que ça peut procurer (les raisons pour lesquelles les gens commettent des cyberviolences).

Image 1

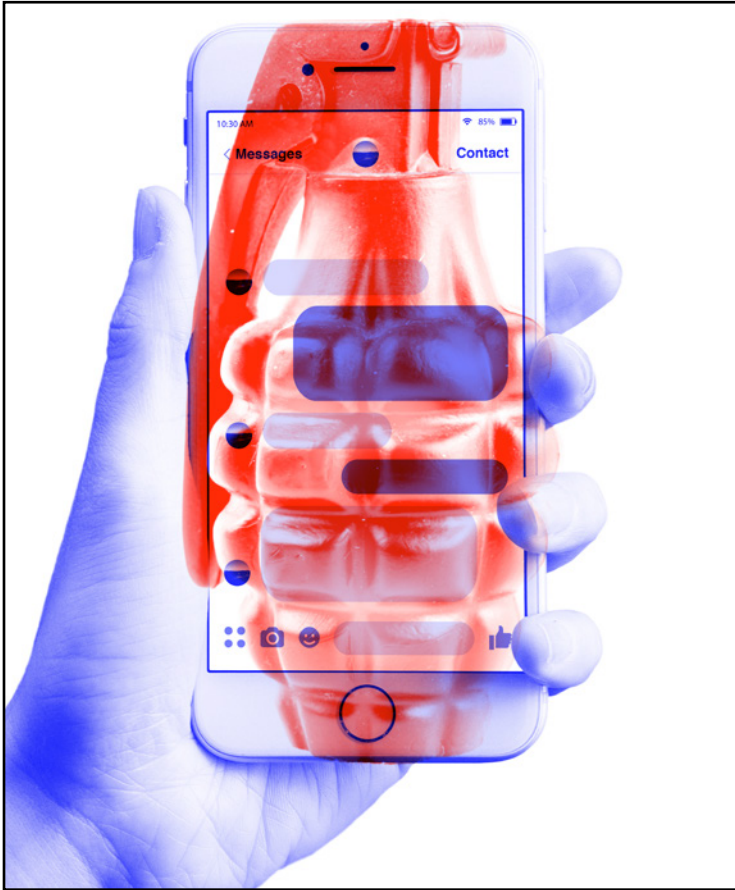


Image 3



Image 2



Image 4



# RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

(Guides, activités, projets, fiches téléchargeables, etc.)

## SUR LES CYBERVIOLENCES OU LA CYBERINTIMIDATION EN GÉNÉRAL

- +FORT (Application mobile qui offre un soutien aux jeunes qui vivent de l'intimidation)
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes
- CyberAide
- Cyberviolence.ca – Pour les intervenant.e.s auprès des 14-25 ans
- ENSEMBLE pour le respect de la diversité – Projets Empreintes indélébiles : [http://www.ensemble-rd.com/media/import/EMPREINTES%20-%20OUTIL\\_Trousse%20de%20voyage-sexisme.pdf](http://www.ensemble-rd.com/media/import/EMPREINTES%20-%20OUTIL_Trousse%20de%20voyage-sexisme.pdf)
- Fondation Jasmin Roy – Guide Violence et intimidation à l'école
- Fondation Jasmin Roy – Coffret d'aide aux écoles
- Fondation Marie-Vincent – Les ados et la cyberviolence, parlons-en! Protéger nos jeunes de la cyberviolence
- Fondation Marie-Vincent – Nos ados et les technos, comment rester zen? Protéger nos jeunes de la cyberviolence
- Habilo Médias – Les jeunes Canadiens en ligne : repoussant la haine
- Les écrans et toi (Livre)
- PREVNet
- Projet Déclic
- Réfléchis quand tu publies
- Réseau Enfants-Retour – Fiches Pleins feux sur la sécurité (thèmes divers)
- SPVM – Cyberintimidation
- Tel-Jeunes – Cyberintimidation
- Y des femmes – Guide Relations NETtes
- Y des femmes – Violences faite aux femmes (divers thèmes et outils)

## LES CYBERVIOLENCES SEXUELLES

- AidezMoiSVP
- Capsule Exploitation sexuelle de la série On parle de sexe
- Centre canadien de protection de l'enfance – Prévention des abus pédosexuels (jusqu'en deuxième secondaire)
- Centre canadien de protection de l'enfance – Guide Être parents de préados ou ados à l'ère numérique
- Centre canadien de protection de l'enfance – Guide C'est une grosse affaire
- Centre canadien de protection de l'enfance – Guide Faire face à l'autoexploitation juvénile
- Cyberaide et ses fiches téléchargeables
- Enfants Avertis – Relations saines
- Fondation Marie-Vincent – Guide sur les cyberviolences sexuelles : <https://cdn.marie-vincent.org/wp-content/uploads/2019/06/MV-cyberviolence-franc%CC%A7ais-telechargeable.pdf>
- Fondation Marie-Vincent – Fiches
- Garde ça pour toi – Service de police de la Ville de Gatineau (sextage et pornographie juvénile)
- Keep it real online (anglais) – Page sur la pornographie
- Pas obligé de tout partager – Trousse Sextos pour intervenant.e.s
- Te fais pas sextorquer



# FICHE-INFO : CYBERVIOLENCES... OÙ OBTENIR DE L'AIDE

Que tu sois victime, témoin ou auteur.e de cyberviolences, voici des ressources à ta portée.

## TYPE D'AIDE

Cyberviolences  
ou abus sexuels

## RESSOURCES

**AidezMoiSVP.ca** (Site qui aide les ados à bloquer la propagation de photos/vidéos à caractère sexuel)  
<https://aidezmoisvp.ca/app/fr/>

**Cyberaide.ca** (La centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur l'internet)  
<https://www.cyberaide.ca/app/fr/>  
1-866-658-9022

**Fondation Marie-Vincent** (Organisme de soutien pour enfants, adolescent.e.s, victimes de violence sexuelle et physique)  
<https://marie-vincent.org/en/>  
514-362-6226

**RQCALACS** (Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)  
<http://www.rqcalacs.qc.ca>  
1-888-333-9007

Intimidation/  
Violence

**PrevNet.ca** (Réseau national pour contrer l'intimidation et la violence et encourager les relations saines)  
<https://www.preynet.ca/fr>

**Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais** (Fondation pour la prévention de la violence, la discrimination et l'intimidation)  
<https://fondationjasminroy.com>

Violence conjugale

**SOS Violence conjugale** (Organisme voué à la sécurité des victimes de violence conjugale qui offre des services aux victimes)  
<https://sosviolenceconjugale.ca/fr>  
1-800-363-9010

Police/  
Cybercriminalité

Appelle ton **poste de police de quartier, 911** en cas d'urgence

**Centre de prévention du crime chez les jeunes – GRC**  
(intimidation, cyberintimidation, sécurité en ligne, problèmes de violence, etc.)  
<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/securete-des-jeunes/centre-de-prevention-du-crime-chez-les-jeunes>

**Sûreté du Québec** (cybercriminalité, extorsion, vol d'identité, pornographie juvénile, etc.)  
<https://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/>  
**\*4141** à partir d'un téléphone cellulaire



# FICHE-INFO : CYBERVIOLENCES... OÙ OBTENIR DE L'AIDE (suite)

## TYPE D'AIDE

Lignes d'écoute  
jeunesse/Clavardage  
(générales)

À l'école

Thérapeute

911/Urgence/  
Idées suicidaires

811-Info sociale

Infos juridiques

## RESSOURCES

### Tel-Jeunes :

Ligne téléphonique : **1-800-263-2266**  
Texto : **514-600-1002**  
Clavardage : <https://www.teljeunes.com>

### Jeunesse, J'écoute :

Ligne téléphonique : **1-800-668-6868**  
Texto : **686868**  
Clavardage : <https://jeunessejecoute.ca/>

**Interligne** (Organisme offrant des services d'écoute et de soutien aux personnes LGBTQ+)

<https://interligne.co>  
**1-888-505-1010**

Depuis la Loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, chaque école est tenue d'avoir un protocole pour soutenir les jeunes. Consulte un.e enseignant.e, directeur.trice ou intervenant.e à ton école.

Pour consulter un.e psychologue ou psychothérapeute au privé, fais une recherche par mots-clés : <https://www.ordrepsy.qc.ca>.

Pour consulter un.e psychologue ou psychothérapeute au public, appelle à ton **CLSC**. (Vaut mieux s'y prendre d'avance, probabilité de liste d'attente)  
**Pour trouver ton CLSC** : <https://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/clsc/>.


Pour toute urgence, n'hésite pas à appeler le **911** ou à te présenter à l'urgence de l'hôpital. En cas d'idées suicidaires, tu peux contacter en tout temps :  
<https://commentparlerdusuicide.com>  
<https://suicide.ca>  
**1-866-APPELLE**  
**(1-866-277-3553)**

Le **811** est un service de consultation téléphonique gratuit, confidentiel et accessible **24 heures sur 24, 7/7** en cas de problème de santé, de difficulté ou de détresse.

**Éducaloi** (Organisme qui a pour mission d'informer le public sur la loi, sur ses droits et sur ses responsabilités)  
<https://educaloi.qc.ca/>


**Juripop** Organisme qui offre des services juridiques à coût modique et qui crée des projets d'information juridique  
<https://juripop.org>  
**1-855-JURIPOP**  
**(1-855-587-4767)**

**Cliquezjustice.ca** (Portail canadien d'information qui aide à comprendre et à gérer les situations juridiques du quotidien)  
<https://www.cliquezjustice.ca>



Nous aimerions obtenir les commentaires  
des enseignant.e.s et des élèves qui ont réalisé cette SAÉ.

Merci de compléter ce très court [sondage](#) pour nous aider  
à l'améliorer et à mesurer l'impact de nos actions.



# RÉFÉRENCES

**Action Innocence**, n.d. Lorsque j'utilise l'internet et les réseaux sociaux :

[https://www.actioninnocence.org/app/uploads/2019/08/AI\\_AFFICHE\\_A4.pdf](https://www.actioninnocence.org/app/uploads/2019/08/AI_AFFICHE_A4.pdf)

**Agence France-Presse**, 2018. Le cyberharcèlement des journalistes touche en particulier les femmes, selon RSF : <https://www.ledevoir.com/culture/533255/rapport-le-cyberharcèlement-des-journalistes-touche-en-particulier-les-femmes-selon-rsf>

**AidezMoiSVP.ca**, 2015. Ne laisse pas d'autres personnes écrire ton histoire. Vidéo (35 sec). <https://needhelpnow.ca/app/fr/>

**Alloprof**, n.d. Les valeurs des personnages : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-valeurs-f1603>

**Amnistie internationale**, 2018. Online abuse of women thrives as Twitter fails to respect women's rights. 21 mars 2018 : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/03/toxic-twitter-online-abuse-and-violence-against-women/>

**Bailey, M.**, 2021. Misogynoir Transformed: Black Women's Digital Resistance.

**Banet-Weiser, S.**, 2018. Empowered - Popular Feminism and Popular Misogyny. 240 pages.

**Blais, B. et Séguin, L.** n.d. L'intimidation vécue par les jeunes de la diversité sexuelle ou de genre. Site web de l'Institut national de santé publique du Québec : <https://www.inspq.qc.ca/intimidation/personnes-de-la-diversite-sexuelle-ou-de-genre/jeunes>

**Bourré, J. S., Fondation Jasmin Roy et Fondation Desjardins**, 2016. Guide d'information aux parents sur la violence et l'intimidation à l'école. 51 pages : <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/d25-guide-infos-parents-vi-f.pdf>

**Burlock, A. et Hudon, T.**, 2018. Les femmes et les hommes ayant subi du cyberharcèlement au Canada. Statistique Canada. 5 juin 2018 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2018001/article/54973-fra.pdf>

**Centre antifraude du Canada**, 2020. Vol d'identité et fraude à l'identité : <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/scams-fraudes/identity-identite-fra.htm>

**Centre canadien de protection de l'enfance/Cyberaide**, 2017. Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique. 16 pages : [https://www.cyberaide.ca/pdfs/C3P\\_ParentinginthedigitalWorld\\_fr.pdf](https://www.cyberaide.ca/pdfs/C3P_ParentinginthedigitalWorld_fr.pdf)

**Centre Hubertine Auclert**, 2019. Le violentomètre : un outil pour aider les jeunes femmes à sortir des relations toxiques : [https://creapills.com/violences-couple-violentometre-20190628?fbclid=IwAR0Hsc-TNxtJO3rf18MqCo0smd1qkuB2UjgpyPAa4JwjLg93RynB-d\\_lggGE](https://creapills.com/violences-couple-violentometre-20190628?fbclid=IwAR0Hsc-TNxtJO3rf18MqCo0smd1qkuB2UjgpyPAa4JwjLg93RynB-d_lggGE)

**Champagne, S.**, 2018. Les femmes noires, premières cibles des injures sur Twitter. La Presse : <https://www.lapresse.ca/techno/reseaux-sociaux/201812/17/01-5208409-les-femmes-noires-premier-cibles-des-injures-sur-twitter.php>

**Chaloult, L.**, 2014. L'affirmation de soi. 47 pages : <https://tccmontreal.files.wordpress.com/2015/01/laffirmation-de-soi.pdf>

**Clermont-Dion, L.**, 2018. Forum sur les cyberviolences contre les femmes. Émission Salut Bonjour. Le Journal de Montréal – Chroniques Télé. 29 novembre 2018 : <https://www.journaldemontreal.com/2018/11/29/premier-forum-sur-les-cyberviolences-contre-les-femmes>

**Code criminel**, L.R.C. 1985, ch. C-46

**Conseil du statut de la femme**, 2021. Slutshaming : <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/bibliotheque-des-violences-faites-aux-femmes/slutshaming/>

**Corbeil, R.**, 2015. Les cibles préférées du web. La Gazette des Femmes. 17 février 2015 : <https://gazettedes-femmes.ca/11283/les-cibles-preferees-du-web/>

**Cyberaide**, 2017. *Te fais pas sextorquer; envoie un rat-taupe nu*. Vidéo (1 min 31 sec). <https://tefaissasextorquer.ca/>

**Cyr, C.**, 2021. Interligne lance une campagne développée par des jeunes. Magazine Fugues : <https://www.fugues.com/2021/02/24/interligne-lance-une-campagne-developpee-par-des-jeunes-2/>

**Ducharme, J.**, 2019. Les violences sexuelles vécues par les personnes LGBTQ – Que sait-on? UQÀM. Chaire de recherche sur l’homophobie : [https://chairedspg.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/06/Fiche\\_synthese\\_CRH\\_Violences\\_Mai\\_2019\\_Web.pdf](https://chairedspg.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/06/Fiche_synthese_CRH_Violences_Mai_2019_Web.pdf)

**Dunlevy, T.**, 2021. Online hate a regular occurrence for women, visible minorities in media. Montreal Gazette, 2 mars 2021 : <https://montrealgazette-com.cdn.ampproject.org/c/s/montrealgazette.com/life/online-hate-a-regular-occurrence-for-women-minorities-in-media/wcm/24d6dc7d-a632-438c-85a7-8924b047e926/amp/>

**Elkouri, R.**, 2018. Sympathiques messages, La Presse. 30 novembre 2018 : [https://plus.lapresse.ca/screens/59c10487-a8a2-4d5c-8e63-d3ca9382ecaa\\_\\_7C\\_\\_0.html?fbclid=IwAR3JSPy9AC6FpmllJUpPhTCjCes-san5qEMQlpH0N2u9J\\_re0pDqjMwjjrD0](https://plus.lapresse.ca/screens/59c10487-a8a2-4d5c-8e63-d3ca9382ecaa__7C__0.html?fbclid=IwAR3JSPy9AC6FpmllJUpPhTCjCes-san5qEMQlpH0N2u9J_re0pDqjMwjjrD0)

**Fondation MAIF**, 2018. *Marcel*. Vidéo (1 min 54 sec) : [https://www.youtube.com/watch?v=C\\_uerul8q-E&ab\\_channel=FestivalduFilmS%C3%A9curit%C3%A9](https://www.youtube.com/watch?v=C_uerul8q-E&ab_channel=FestivalduFilmS%C3%A9curit%C3%A9)

**Fondation Marie-Vincent**, 2018. Non à la cyberviolence sexuelle pour nos jeunes! Guide d’animation. 126 pages : <https://cdn.marie-vincent.org/wp-content/uploads/2019/06/MV-cyberviolence-franc%CC%A7ais-telechargeable.pdf>

**Gagné, R.**, 2012. Intimidation : nos apprentissages depuis 10 ans, nos meilleures pratiques. Bulletin de Liaison de l’AQPS, Vol 25, No 1, pages 7-21.

**Gauvreau, C.**, 2018. Sous haute surveillance. Actualités UQÀM : <https://www.actualites.uqam.ca/2018/cyberharcement-femmes-sous-haute-surveillance>

**Gouvernement du Canada**, 2019. Types de violence : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyen-nete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/prestation-services/violence/types-violence.html>

**La Presse Canadienne**, 2016. Cyberintimidation : un jeune sur cinq victime, selon Statistique Canada. La Tribune numérique : <https://www.latribune.ca/actualites/cyberintimidation-un-jeune-sur-cinq-victime-selonstatistique-canada-59b99d7faed7d5727d6b68cc7f3e5b8f>

**Loi sur l’instruction publique**, RLRQ c I-13.3, <https://www.canlii.org/fr/qc/legis/lois/rlrq-c-i-13.3/181714/rlrq-c-i-13.3.html> consulté le 2021-05-13

**Ministère de l’Éducation et ministère de l’Enseignement supérieur**, 2020. Sexisme, hypersexualisation et stéréotypes sexuels : <http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/condition-feminine/sexisme-hypersexualisation-et-stereotypes-sexuels/>

**Ministère de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche – République française**, 2016. Guide de prévention des cyberviolences en milieu scolaire. 48 pages : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/11\\_-\\_novembre/10/2/2016\\_non\\_harcement\\_guide\\_prevention\\_cyberviolence\\_WEB\\_654102.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/11_-_novembre/10/2/2016_non_harcement_guide_prevention_cyberviolence_WEB_654102.pdf)

- Ministère de la famille**, 2020. Qu'est-ce que l'intimidation? : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/definition/Pages/index.aspx>
- Office québécois de la langue française**, 2007. Définition de vidéolynchage : [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8350252](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8350252)
- Ogrodniczuk et al.**, 2016. La santé mentale des hommes – Espaces et milieux propices aux hommes. Canadian Family Physician. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4907567/>
- Programme national de promotion des compétences médiatiques – Suisse**, 2012. Où est Arthur? Une collaboration de JeunesEtMedias.ch et de KlickSafe.de. Vidéo (1 min 5 sec) : <https://youtu.be/EhZxQRWSzJE>
- Psychomédia**, 2014. Les trolls sur Internet ont les traits de la « tétrade noire de la personnalité ». 20 février 2014 : [http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie-de-la-personnalite/trolls-internet-tetrade-noire#google\\_vignette](http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie-de-la-personnalite/trolls-internet-tetrade-noire#google_vignette)
- Radio-Canada**, 2018. Le Dictionnaire urbain. Définition de body shaming : <https://ici.radio-canada.ca/dictionnaire-urbain/lettre-b/document/nouvelles/article/1108052/body-shaming>
- Relais-femmes**, 2020. Cyberviolence : agir et prévenir. Formation en ligne. Modules 1 à 3. <http://cyberviolence.ca/m1-p5/>
- Réseau Enfants-Retour**, 2016a. Les 10 leurres d'enfants les plus fréquents : <http://reseauenfantsretour.org/wp-content/uploads/2016/11/Pleins-feux-sur-la-securite-volume-25-Les-10-leurres-denfants-les-plus-fr%C3%A9quents.pdf>
- Réseau Enfants-Retour**, 2016b. Fiche Les adolescents et les sextos. Pleins feux sur la sécurité. Volume 28 : <http://reseauenfantsretour.org/wp-content/uploads/2016/11/Pleins-feux-sur-la-securite-volume-28-Les-adolescents-et-les-sextos-1.pdf>
- Samson**, 2019. Defining Cyberviolence : in Relation to Gender Stereotypes and Violence Against Women : <https://rm.coe.int/defining-cyberviolence-helsinki-gareth-sansom/168093bd9d>
- Service de police de la Ville de Gatineau**, 2017. *Garde ça pour toi*. Vidéo (30 sec). <https://vimeo.com/235782109>
- Tech Without Violence**, 2016. Cyberviolence : <https://techwithoutviolence.ca/cyberviolence>
- Terriennes**, 2019. Au Québec, Caroline Codsí se bat contre le cyberharcèlement. TV5 Monde avec Radio-Canada : <https://information.tv5monde.com/terriennes/au-quebec-caroline-codsi-se-bat-contre-le-cyberharcèlement-338081>
- Vachon, D.**, 2012. L'intimidation est un phénomène de groupe – ce que cela signifie et pourquoi c'est important? Bulletin de Liaison de l'AQPS, Vol 25, No 1, pages 33-35.
- Vaillancourt, J. et Antoine, J.**, 2019. Lesbiennes et visibles, un prix à payer pour celles qui sortent de l'ombre. La Presse : [https://plus.lapresse.ca/screens/8524cf68-996b-4c36-bc2b-23da92b73098\\_\\_7C\\_\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/8524cf68-996b-4c36-bc2b-23da92b73098__7C__0.html)
- Vigneault, A.**, 2019. Qu'est-ce que le doxing? La Presse, 30 mars 2019 : <https://www.lapresse.ca/vivre/societe/201903/29/01-5220127-quest-ce-que-le-doxing.php>
- Y des femmes de Montréal**, 2016. Relations NETtes. Guide d'animation.
- Y des femmes de Montréal**, 2018. Agir contre la cyberintimidation – 3 rendez-vous virtuels en webinaires + Fiche d'activité 1 : mon code d'éthique en ligne. Annexe 2 : Exemple de code d'éthique en ligne : [https://www.ydes-femmesmtl.org/wp-content/uploads/2017/10/2018-Fiche\\_activite-1\\_Agir-contre-la-cyberintimidation.pdf](https://www.ydes-femmesmtl.org/wp-content/uploads/2017/10/2018-Fiche_activite-1_Agir-contre-la-cyberintimidation.pdf)
- YWCA**, n.d. Guide des droits pour filles, jeunes femmes et jeunes au genre non conforme : <http://guidedesdroit-sywca.ca/en-ligne/>



[StopLesCyberviolences.ca](https://www.stoplescyberviolences.ca)

Photo par Ryan Jacobson sur Unsplash